

FINANCIERE OGIC

Société par Actions Simplifiée au capital de 18 436 790 Euros
Siège Social : 155 Rue Jean Jacques Rousseau – ISSY LES MOULINEAUX
505 235 143 R.C.S. Nanterre

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
EN DATE DU 17 JUIN 2026**

L'an deux mille vingt-six

Le 17 juin

A 11 heures

Les actionnaires de la société FINANCIERE OGIC, Société par actions simplifiée au capital de 18 436 790 Euros, dont le siège social est 155 Rue Jean Jacques Rousseau 92130 ISSY LES MOULINEAUX se sont réunis au siège social de la Société en Assemblée Générale Mixte, sur convocation du Président.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée, à leur entrée, par les actionnaires présents ainsi que par les représentants et les mandataires des actionnaires non présents.

L'assemblée procède immédiatement à la composition de son bureau.

Monsieur Jean-Louis SAVOYE, représentant la société DENTRESSANGLE, Président de la société préside la séance. Monsieur Frédéric ROUSSET est appelé comme scrutateur.

Madame Magali BOURGANEL est désignée comme Secrétaire de la séance.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que plus des deux tiers des actions composant le capital social sont présentes ou représentées.

L'Assemblée réunissant le quorum requis est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT, Commissaire aux Comptes, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

A titre Ordinaire

1. Lecture du rapport de gestion du Président,
2. Lecture du rapport général du Commissaire aux Comptes,
3. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025,

4. Affectation du résultat de l'exercice,
5. Lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
6. Renouvellement de mandats de membres du Comité de surveillance,
7. Rémunération des membres du Comité de surveillance,

A titre Extraordinaire

8. Lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur la réduction du capital social,
9. Réduction de capital de 88.163 euros par voie d'annulation de 88.163 actions de préférence auto détenues (31.398 ADP A, 34.568 ADP C et 22.197 ADP D) sous condition suspensive,
10. Mise à jour des statuts en application de l'article L 227-20-1 du code de commerce,
11. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités,
12. Questions diverses.

[...]

A TITRE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance :

- du rapport du Président sur la gestion de la société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- et du rapport du Commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission au cours de cet exercice,

approuve tels qu'ils ont été présentés, les comptes dudit exercice, comprenant le compte de résultat, le bilan et l'annexe et faisant ressortir un bénéfice net de 7 066 621,56 €, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4° du Code général des impôts, tel que stipulé dans le rapport de gestion et qui s'élève à 5 263 €.

En conséquence, elle donne quitus de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice au Président et aux membres du Comité de Surveillance et donne, pour ce même exercice, décharge au Commissaire aux comptes de l'accomplissement de sa mission.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

Après avoir constaté que les comptes clos le 31 décembre 2025 font apparaître un résultat bénéficiaire de 7 066 621,56 euros, l'Assemblée Générale décide d'affecter ce bénéfice en totalité au poste « Autres Réserves », qui sera ainsi porté à un montant de 87 100 568,24 euros.

L'Assemblée Générale décide de ne pas distribuer de dividendes.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'au titre des trois derniers exercices clos, il a été distribué les dividendes suivants :

	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022
Montant Total	Néant	Néant	1 988 289,93 €
Montant par action	/	/	0,11€
Abattement (*)	/	/	-

(*) en fonction de la réglementation en vigueur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

[...]

A TITRE EXTRAORDINAIRE

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Président et du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur la réduction du capital, décide de réduire le capital d'un montant nominal de quatre-vingt-huit mille cent soixante-trois euros (88.163€) pour le ramener de 18 436 790 euros à 18.348.627 euros par voie d'annulation de trente et un mille trois cent quatre-vingt-dix-huit actions de préférence ADP A (31.398 ADP A), trente-quatre mille cinq cent soixante-huit actions de préférence ABP C (34.568 ADB C) et vingt-deux mille cent quatre-vingt-dix sept actions de préférence ADP D (22.197 ADP D) d'un euro (1 €) de valeur nominale chacune.

Conformément à la loi, la présente décision sera déposée au greffe du tribunal des activités économiques de Nanterre. Ce dépôt fera courir le délai de vingt jours prévu à l'article R. 225-152 du code de commerce en vue de permettre aux créanciers de s'opposer au projet de réduction de capital. Si, à l'expiration de ce délai, aucune opposition n'a été formée ou si de telles oppositions ont été formées mais ont été rejetées par le tribunal, ou enfin si de telles oppositions ont été formées et accueillies par le tribunal mais que le remboursement des créances a eu lieu ou que des garanties suffisantes ont été consenties, la procédure de réduction de capital sera alors mise en œuvre.

Cependant, la présente résolution est adoptée sous la condition suspensive qu'aucune opposition ne soit faite dans le délai légal par les créanciers antérieurs à la date du dépôt du procès-verbal au greffe

du tribunal des activités économiques de Nanterre, ou en cas d'opposition dans le délai légal, que ces oppositions soient rejetées sans condition par ce tribunal.

Le prix d'achat des actions (26 365,83€) étant inférieur à leur valeur nominale (88 163€), l'écart (différence entre le prix et la valeur nominale) d'un montant de 61 797,17 euros est inscrit en compte de capitaux propres analogue à celui des primes d'émission ou d'apport.

L'Assemblée Générale Mixte délègue tous pouvoirs au Président pour :

- régler le sort d'éventuelles oppositions ;
- constater la réalisation ou la non-réalisation de la condition suspensive susvisée ;
- procéder à l'annulation des titres et constater le caractère définitif de la réduction du capital de la Société, à l'expiration du délai d'opposition des créanciers, ou constater au contraire qu'il n'y a pas lieu à réduction de capital ;
- procéder à la modification corrélative des statuts ; et
- de manière générale, faire tout ce qui est nécessaire et accomplir toutes formalités légales nécessaires relatives à la réalisation des opérations de réduction de capital.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide, en application de l'article L 227-20-1 du code de commerce, de mettre à jour les statuts de la Société afin de prévoir la nullité des décisions sociales qui seraient prises en violation des statuts. L'article 23 sera en conséquence désormais rédigé comme suit :

« Article 23 – Contestations - Nullités

Toutes les contestations relatives aux affaires sociales susceptibles de surgir pendant la durée de la société ou de sa liquidation, seront jugées conformément à la Loi et soumises à la juridiction des tribunaux compétents dans les conditions du droit commun.

En application des dispositions de l'article L 227-20-1 du code de Commerce, les décisions sociales prises par les dirigeants (déterminés à l'article 11 des présents statuts) et les décisions collectives d'associés sont nulles dès lors qu'elles sont prises en violation des règles établies par les présents statuts. L'action en nullité est alors mise en œuvre dans les conditions prévues par les articles 1844-10-1 à 1844-17 du code civil. »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

DocuSigned by:

F47D25F00C10464...

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Monsieur Jean-Louis SAVOYE

Pour la société DENTRESSANGLE, Président de la société

DocuSigned by:

F47D25F00C10464...

Présentation des comptes annuels

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

SAS FINANCIERE OGIC

155 Rue Jean Jacques Rousseau
92130 ISSY LES MOULINEAUX

Bilan et Compte de résultat

Bilan Actif

SAS FINANCIERE OGIC

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 13/05/26
Devise d'édition EURO

ACTIF	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement	2 616 700	2 474 633	142 067	302 075
Concession, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	26 908		26 908	
TOTAL immobilisations incorporelles :	2 643 608	2 474 633	168 975	302 075
Immobilisations corporelles				
Terrains	155 803	138 982	16 821	85 352
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	1 233 285	745 353	487 933	675 880
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	44 164		44 164	
TOTAL immobilisations corporelles :	1 433 252	884 335	548 917	761 232
Immobilisations financières				
Participations	36 112 060	1 843	36 110 217	36 019 327
Créances rattachées à des participations	66 228 956		66 228 956	58 161 948
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	7 199		7 199	7 199
TOTAL immobilisations financières :	102 348 215	1 843	102 346 372	94 188 475
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)	106 425 076	3 360 811	103 064 265	95 251 782
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
Avances et acomptes versés sur commandes	52 766		52 766	51 026
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	8 248 873		8 248 873	12 507 326
Autres créances	486 454		486 454	892 926
Charges constatées d'avance	93 471		93 471	95 446
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	8 828 798		8 828 798	13 495 698
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres	1 836 585		1 836 585	1 446 032
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	200		200	
TOTAL valeurs mobilières de placement :	1 836 785		1 836 785	1 446 032
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	10 718 349		10 718 349	14 992 756
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI + VII)	117 143 424	3 360 811	113 782 613	110 244 537

PASSIF	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
Capital Primes d'émission, de fusion, d'apport, ... Écarts de réévaluation Écarts d'équivalence Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves Report à nouveau Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte) Subventions d'investissement Provisions réglementées	18 436 790 1 843 679 180 697 80 033 947 7 066 622 1 155 815	18 436 790 1 843 679 180 697 76 401 824 3 632 122 1 155 815
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	108 717 549	101 650 928
Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I bis)		
Provisions pour risques Provisions pour charges	34 934	93 840
TOTAL PROVISIONS (II)	34 934	93 840
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières diverses (2) Instruments financiers à terme Avances et acomptes reçus sur commandes en cours Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes Produits constatés d'avance	207 691 1 795 745 3 018 166 8 527	219 444 4 085 636 4 192 603 2 087
TOTAL DETTES (III) (1)	5 030 130	8 499 770
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	113 782 613	110 244 537

(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)
(2) Dont emprunts participatifs

Compte de Résultat (Première Partie)

SAS FINANCIERE OGIC

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 13/05/26
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
Ventes de marchandises				
Production vendue	6 802 600		6 802 600	10 371 071
Montant net du chiffre d'affaires	6 802 600		6 802 600	10 371 071
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions			22 917	24 333
Reprises sur amortissements , dépréciations et provisions				7 052
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			77 227	
Autres produits			2 053	62
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			6 904 797	10 402 519
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes (1)			2 808 471	4 792 766
Impôts, taxes et versements assimilés			123 157	105 189
Salaires			2 636 267	3 328 317
Cotisations sociales			1 207 656	1 561 498
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			315 759	341 797
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			136 133	
Autres charges			30 056	44 840
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)			7 257 500	10 174 407
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			(352 703)	228 111

(1) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

Compte de Résultat (Seconde Partie)

SAS FINANCIERE OGIC

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 13/05/26
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	(352 703)	228 111
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)	194 151	70 485
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)	27 552	52 488
De participation	2 742 470	2 588 286
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés (2)		2
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières	26	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	2 742 496	2 588 288
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (3)	1 010 857	
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	1 026	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)	1 011 883	
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	1 730 613	2 588 288
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	1 544 510	2 834 396
PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	58 906	99 461
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		350 692
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	58 906	(251 231)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	(5 463 206)	(1 048 957)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	9 900 350	13 160 752
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	2 833 728	9 528 630
BÉNÉFICE OU PERTE	7 066 622	3 632 122

(2) Dont produits concernant les entités liées
(3) Dont intérêts concernant les entités liées

Annexe

FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**Concernant la société :**

Au cours de l'exercice, la SAS Ogic Conseil a fait l'objet d'une dissolution sans liquidation, entraînant la transmission universelle de son patrimoine à son associé unique, la SAS Financière Ogic.

Ces opérations ont conduit à la transmission de l'intégralité des actifs et passifs des sociétés dissoutes à la société bénéficiaire, à l'issue du délai d'opposition des créanciers.

Dans ce cadre, les comptes ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation jusqu'à la date de réalisation définitive des transmissions. Les éléments d'actif et de passif transmis ont été maintenus à leur valeur nette comptable, conformément aux règles comptables applicables en matière de transmission universelle de patrimoine.

L'opération fait ressortir un mali de liquidation d'un montant de 1 010 856,82 euros, enregistré en résultat de l'exercice. Ce mali traduit la différence entre la valeur comptable des titres des sociétés dissoutes et la quote-part des capitaux propres transmis.

Les incidences comptables de ces opérations ont été comptabilisées conformément aux dispositions du Plan Comptable Général.

Concernant l'activité :

L'activité de la société au cours de l'exercice écoulé s'est résumée à la fourniture de services à ses filiales et sous filiales.

Evènements significatifs postérieurs à l'arrêté des comptes :

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture de l'exercice n'est intervenu.

Comparabilité d'un exercice à l'autre :

La comparabilité des exercices est assurée.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice 2025 (du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025) de l'entreprise ont été établis en tenant compte des règles et méthodes comptables suivantes :

Hypothèses de base

Les principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle ont été respectés à partir des hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices conformément aux règles générales d'établissement des comptes annuels

Règles d'établissement et de présentation

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2014-03 relatif au Plan comptable général, tel que modifié par les règlements ultérieurs, notamment le règlement ANC n° 2022-06 et ses mises à jour applicables au 31 décembre 2025.

Méthode d'évaluation

La méthode de base retenue pour l'entrée de l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthodes comptables

Le règlement ANC n° 2022-06, homologué le 30 décembre 2023, modifie le Plan comptable général et s'applique à compter du 1er janvier 2025. Notamment, il modifie la définition du résultat exceptionnel, supprime la technique des transferts de charges et modifie les modèles d'états financiers. Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025 sont établis et présentés conformément aux dispositions de ce règlement. Sur les incidences du nouveau règlement sur les principaux postes de 2025, voir ci-après 1.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ne sont pas retraités rétrospectivement des nouvelles règles. En revanche, des reclassements et des regroupements ont été opérés dans la colonne comparative « 31-12-2024 », entre des lignes de bilan ou du compte de résultat, pour respecter le nouveau format des états financiers (voir ci-après 2.).

1. Incidences du changement de méthodes comptables sur les principaux postes de l'exercice 2025**a. Impacts de la nouvelle définition du résultat exceptionnel sur l'exercice 2025**

A compter du 1er janvier 2025, conformément à l'article 513-5 du Plan comptable général, le résultat exceptionnel comprend :

- les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel et qui n'auraient pas été constatés en l'absence de cet événement ;
- les écritures comptables d'origine exclusivement fiscale, telles que les amortissements dérogatoires ;
- les changements de méthode comptable comptabilisés en résultat, lorsque leur traitement en capitaux propres est exclu en raison de dispositions fiscales ;
- les corrections d'erreurs, à l'exception de celles qui concernent des écritures initialement imputées directement sur les capitaux propres.

Ce changement entraîne le classement en résultat courant d'opérations qui avant l'application du nouveau règlement étaient comptabilisées par nature en résultat exceptionnel. Les principales incidences sont détaillées ci-après.

• Cessions et mises au rebut d'immobilisations incorporelles et corporelles

Au 31 décembre 2025, les cessions et mises au rebut d'immobilisations incorporelles et corporelles, lorsqu'elles ne sont pas directement liées à un événement majeur et inhabituel, sont comptabilisées dans le résultat d'exploitation. Les produits de ces cessions figurent au poste « Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles » pour 77 227 € et les valeurs nettes comptables des immobilisations au poste « Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées » pour 136 133 €.

Au 31 décembre 2024, les cessions et mises au rebut d'immobilisations sont enregistrées dans le résultat exceptionnel. Les produits de cession figurent en « Produits exceptionnels » pour 99 439 € et les valeurs nettes comptables des immobilisations en « Charges exceptionnelles » pour 37 425 €.

• Cessions d'immobilisations financières

Au 31 décembre 2025, les cessions d'immobilisations financières, lorsqu'elles ne sont pas directement liées à un événement majeur et inhabituel, sont comptabilisées dans le résultat financier. Les produits de ces cessions figurent au poste « Produits sur cessions d'éléments financiers » pour 26 € et les valeurs nettes comptables des immobilisations au poste « Charges sur cessions d'éléments financiers » pour 1 026 €.

Au 31 décembre 2024, les cessions d'immobilisations financières sont enregistrées dans le résultat exceptionnel. Les produits de cession figurent en « Produits exceptionnels » pour 22 € et les valeurs nettes comptables des immobilisations en « Charges exceptionnelles » pour 22 €.

• Amendes et pénalités

Au 31 décembre 2025, les amendes et pénalités, n'ayant pas de lien direct avec un événement majeur et inhabituel, sont comptabilisées dans le résultat d'exploitation, au poste « Autres charges » pour 1 860 €. Au 31 décembre 2024, elles figurent en « Charges exceptionnelles » pour 646,55 €.

b. Impacts de la suppression de la technique des transferts de charges sur l'exercice 2025

La suppression de la technique des transferts de charges entraîne le classement d'opérations qui avant l'application du nouveau règlement étaient comptabilisées dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions et transferts de charges », dans d'autres postes de charges ou de produits.

2. Présentation de la colonne comparative (exercice 2024)

Des reclassements et des regroupements ont été opérés dans la colonne comparative « 31-12-2024 », entre des lignes du bilan ou du compte de résultat, pour respecter le nouveau format des états financiers.

Dans la colonne comparative :

- les immobilisations incorporelles en cours sont regroupées avec les avances et acomptes ;
- les provisions, qui étaient présentées sur une seule ligne, sont désagrégées en distinguant les provisions pour risques et les provisions pour charges ;
- la ligne « Charges constatées d'avance » est remontée entre la rubrique des « Créances » et celle des « Valeurs mobilières de placement » ;
- les transferts de charges d'exploitation sont présentés dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions » ;
- les charges et produits exceptionnels sont regroupés sur les deux lignes « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles ».

Postes impactés (Données en euros)	31-12-2024 (retraitées en présentation)	31-12-2024 (publiées)
Actif		
Immobilisations incorporelles en cours	-	-
Avances et acomptes	-	-
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	0	0
Charges constatées d'avance remontées entre la rubrique des « Créances » et celle des « Valeurs mobilières de placement »	95 446	95 446
Passif		
Provisions	-	93 840
Provisions pour risques	93 840	-
Provisions pour charges	-	-
Total des provisions	93 840	93 840
Résultat		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges (I)		7 052
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (I)	7 052	
Sur opérations de gestion	-	-
Sur opérations en capital	-	99 461
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	-	-
Produits exceptionnels	99 461	-
Total produits exceptionnels	99 461	99 461
Sur opérations de gestion	-	-219 405
Sur opérations en capital	-	-37 447
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	-	-93 840
Charges exceptionnelles	-350 692	-
Total charges exceptionnelles	-350 692	-350 692
Résultat exceptionnel	-251 231	-251 231

(I) dont 7 052 € de transferts de charges.

1 - Immobilisations incorporelles

Cette rubrique enregistre les éléments suivants :

- Les logiciels informatiques pour un montant de 2 616 700 euros.

Ces éléments sont amortis linéairement avec application de la règle du "prorata temporis" sur les durées suivantes:

- Logiciels informatiques : 1 à 3 ans

Aucune dépréciation d'immobilisation incorporelle n'est constatée.

Le mali de confusion technique a été reclassé en immobilisations financières.

2 - Immobilisations corporelles

Cette rubrique enregistre les éléments suivants :

- Les agencements et installations
- Le matériel de bureau et informatique
- Les réseaux serveurs
- Les œuvres d'art
- Les immobilisations en cours

Ces éléments sont amortis linéairement avec application de la règle du "prorata temporis" sur les durées suivantes:

- Les agencements et installations : 10 ans
- Le matériel de bureau et informatique : 3 ans
- Les réseaux serveurs : 4 ans
- Les œuvres d'art : Non amortissable
- Les immobilisations en cours : Non amortissable

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

La ventilation par composants n'est appliquée que pour les immobilisations présentant une valeur significative.

Sur l'exercice 2025, le principe de ventilation par composants n'a pas trouvé à s'appliquer, les valeurs n'étant pas significatives.

Aucune dépréciation d'immobilisation corporelle n'est constatée.

3 – Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, frais d'accessoires inclus.

- Titres de participation : 14 201 903 euros
- Frais d'acquisition des titres de participations : 1 155 815 euros
- Malis techniques consécutifs à des transmissions universelles de patrimoine : 20 754 342 euros
- Créances rattachées à des participations : 66 226 181 euros

Lorsque la valeur d'inventaire des titres et / ou créances rattachées déterminée par référence notamment aux capitaux propres de la société concernée, sa rentabilité et ses perspectives futures est inférieure à la valeur d'achat comptabilisée, une dépréciation est constituée pour la différence.

Au 31 décembre 2025, aucune dépréciation n'a été comptabilisée.

La méthode dérogatoire fondée sur la valeur d'équivalence n'a pas été retenue.

Les frais d'acquisition des titres de participation ont fait l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans calculé prorata temporis.

Le mali de confusion technique est rattaché au sous-jacent concerné (titres de participations OGIC SA)

4 - Mouvements ayant affectés l'actif immobilisé

Les mouvements intervenus au cours de l'exercice sont reproduits aux tableaux "mouvements de l'actif immobilisé" de l'annexe.

Aucune réévaluation n'a été effectuée au niveau des postes d'actif immobilisé.

5 - Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur effective à la date d'inventaire s'avère inférieure à la valeur nominale.

Au 31 décembre 2025, aucune dépréciation n'a été comptabilisée.

6 - Comptes de régularisation-actif

Les comptes de régularisation-actif comprennent les charges constatées d'avance pour un montant de 93 470,56 euros.

7 – Disponibilités

Les liquidités disponibles en banques ont été évaluées pour leur valeur nominale (en Euros).

8 - Capitaux propres

Le capital social est composé de 18 436 790 actions de 1 euro chacune.

Le montant des capitaux propres intègre l'amortissement dérogatoire des frais d'acquisition de titres.

Ces frais sont amortis sur 5 ans prorata temporis. Le montant des amortissements dérogatoires au 31 décembre 2025 s'élève à 1 155 815,08 euros.

La variation des capitaux propres est reproduite dans l'annexe.

9 - Provisions pour risques et charges

Une provision est constituée pour tout passif existant à la clôture de l'exercice, et représentant une obligation à l'égard d'un tiers, qui génèrera de façon certaine ou probable une sortie de ressources sans contrepartie pour la société.

Les passifs simplement éventuels font l'objet des cas échéant d'une mention spécifique dans l'annexe.

Au 31 décembre 2025, le montant de la provision pour risques et charges s'élève à 34 934,07 euros.

10 - Dettes d'exploitation

Les dettes sont comptabilisées pour leur valeur nominale et représentent les sommes restantes dues :

- Aux établissements de crédit
- Aux fournisseurs
- Aux personnel, organismes sociaux et fiscaux
- Aux divers autres créanciers de l'entreprise

Les charges à payer (hors intérêts courus) s'élèvent à 2 321 014,6 euros au 31 décembre 2025.

11 - Filiales et participations

La liste des filiales et participations est reproduite en annexe.

12 - Rémunération des organes de direction

La rémunération de la Présidence a été comptabilisée conformément à la décision des associés.

13 - Ventilation du chiffre d'affaires

Les prestations de service correspondent à la facturation de frais de siège auprès des filiales et sous filiales du groupe.

Ces prestations sont le reflet des coûts administratifs supportés par FINANCIERE OGIC SAS tout au long de l'exercice.

La ventilation du chiffre d'affaires est en annexe.

14 - Dispositions fiscales ayant affecté le résultat

La société Financière OGIC SAS a constitué avec ses filiales et ses sous filiales un groupe fiscal.

La convention d'intégration fiscale a été signée et est entrée en vigueur le 1er août 2008.

Au 31 décembre 2025, ce groupe fiscal est composé des filiales et sous-filiales suivantes :

- OGIC SA
- SAS OGIC Ile de France Ouest
- SAS OGIC Ile de France Ouest Nord
- SAS OGIC Ile de France Ouest Sud
- SAS OGIC Ile de France Est
- SAS OGIC Immobilier d'entreprise
- SAS OGIC Grands projets et Innovations
- SAS OGIC Méditerranée
- SAS OGIC Lyon Rhône-Alpes
- SAS OGIC Savoie Léman
- SAS OGIC Aménagement
- SAS OGIC Aménagement Alpes
- SAS OGIC Aménagement Méditerranée
- SAS OGIC Services
- SAS Ogic Conseil
- SAS MDBO
- OGIC Commercialisation
- SAS Grenoble Abbaye
- SAS Issy Technopolis
- SAS Aix Maruege
- SAS Lyon 2 Confluence
- SAS Lyon 9 Rue Roquette
- SAS Lyon 9 Rue Roquette MDB
- SAS Le Blanc-mesnil 156 Avenue Pasteur
- SAS Argenteuil Safran 72 Tour Billy
- SAS La Ciotat Garoutier Aménagement
- SAS Lyon 3 Lafayette
- SAS Lyon 5 Joliot Curie
- SAS Ogic Georges V
- SAS Paris Facade Denfert
- SAS OGIC Asnières Parc d'Affaires
- SAS 46 Camille Desmoulins
- SAS Tarare Hopital
- SAS Boulogne rue Marcel Dassault
- SAS OGIC 59 Haussmann
- SARL MDBM
- SAS Foncière Ogic
- SAS Montesson Route de Sartrouville

La société Financière OGIC, société mère du groupe, s'est constituée seule redevable de l'impôt sur les sociétés, du précompte et de l'imposition forfaitaire annuelle en application des dispositions des articles 223 A du Code Général des Impôts.

La durée d'application de cette option est de 5 ans et a été reconduite en 2023 donc l'option a pour échéance le 31/12/2027.

Pendant toute la durée de l'option, il a été retenu le principe de la neutralité par lequel les filiales doivent constater dans leurs comptes pendant toute la durée d'intégration dans le groupe une charge ou un produit d'impôt analogue à celui qu'elles auraient constaté si elles n'avaient pas été intégrées.

L'impôt brut du groupe s'élève à 799 597 euros pour l'exercice. Il aurait été de 6 599 608 euros en l'absence d'intégration fiscale.

L'économie d'impôt généré en 2025 par l'intégration fiscale est de 4 976 005 euros.

Au 31 décembre 2025, le déficit fiscal reportable au sein du groupe intégré s'élève à 26 098 124€.

Au 31 décembre 2025, il n'y a plus de déficits restants à reporter si l'entreprise avait été imposée séparément.

L'impôt correspond à l'application du taux en vigueur soit 25%.

15 – Comptes de régularisation - passif

Aucun produit constaté d'avance n'a été comptabilisé au 31 décembre 2025.

16 – Intégration des comptes annuels dans le cadre d'une consolidation

Les comptes de la société Financière OGIC SAS clos au 31 décembre 2025 sont consolidés au sein de la société DENTRESSANGLE INITIATIVES SAS selon la méthode de l'intégration globale.

17 - Quotes-parts sur opérations faites en commun

Les résultats des filiales et participations sont constatés dans les conditions suivantes :

Sociétés de capitaux et sociétés civiles soumises à l'impôt sur les sociétés

Les produits financiers sont enregistrés l'année de distribution des dividendes décidée par l'assemblée générale des associés de l'entité.

Sociétés civiles transparentes ou translucides

Quote-part de résultats reconnues, selon dispositions statutaires, soit l'année de réalisation des résultats, soit l'année d'affectation des résultats aux associés.

Le détail des quotes-parts sur opérations faites en commun est en annexe.

18 - Engagements pris en matière de pensions et retraites

Les indemnités de départ à la retraite au 31 décembre 2025 ont été évaluées à 121 665 euros.

Pour mémoire, au 31 décembre 2024, l'engagement s'élevait à 111 288 euros.

Il a décidé de retenir la méthode actuarielle qui consiste à se baser sur l'estimation des prestations futures probables. Les paramètres essentiels suivants ont été retenus :

- La convention collective des promoteurs constructeurs,
- L'âge des salariés, leur ancienneté dans l'entreprise, et l'âge légal de départ à la retraite,
- Le salaire moyen mensuel,
- L'âge de fin d'activité retenu est de 65 ans pour l'ensemble du personnel,
- La probabilité de poursuite de leur activité au sein de l'entreprise et de leur survie dont le calcul est basé sur l'espérance de vie selon la table de mortalité réglementaire (TV 88 / 90),
- Le taux de rotation du personnel étant non significatif (personnel stable)
- Profil de carrière retenu 1,5% pour l'ensemble du personnel,
- Le taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds retenu est de 3,96% (inflation comprise).

Les engagements ne sont pas comptabilisés.

19 – Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif se ventile de la manière suivante :

- 19 cadres
- 5 employés

20 - Engagements hors bilan

Il n'y a pas d'engagement hors bilan au 31 décembre 2025.

21 - Transactions avec les parties liées

Il n'y a pas eu de transactions avec les parties liées au cours de l'exercice qui n'auraient pas été conclues à des conditions normales de marché.

22 – Produits financiers

Ce poste est composé des intérêts rémunérant les comptes courants d'associés.

Le taux retenu pour la rémunération des comptes courants correspond au taux effectif moyen pratiqué par les banques pour des prêts à taux variables aux entreprises d'une durée initiale supérieure à deux ans (taux maximum autorisé par l'administration fiscale).

Au 31 décembre 2025, ce taux s'élève à 4,64%.

23 - Plan d'attribution d'actions gratuites

La société a mis en place un plan d'attribution d'actions gratuites (AGA) pour les dirigeants du groupe.

24 – Autres informations

La société a constaté, en charge, au cours de l'exercice des honoraires de commissariat aux comptes liés à la mission de contrôle légal des comptes pour un montant de 83 448,44 euros.

Immobilisations

SAS FINANCIERE OGIC

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 13/05/26
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations	
		Réévaluation	Acquisition,apport, création, virement
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 583 658		59 950
TOTAL immobilisations incorporelles :	2 583 658		59 950
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Instal. générales, agencements et aménagement construction	155 803		
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau et mobilier informatique	1 367 054		2 364
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes			44 164
TOTAL immobilisations corporelles :	1 522 857		46 528
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations	94 183 119		22 211 172
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	7 199		
TOTAL immobilisations financières :	94 190 318		22 211 172
TOTAL GÉNÉRAL	98 296 833		22 317 650

RUBRIQUES	Diminutions		Valeur brute fin d'exercice	Valeur d'origine
	Virement poste à poste	Cessions, mises hors service		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			2 643 608	
TOTAL immobilisations incorporelles :			2 643 608	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Instal. générales, agencement, aménagements			155 803	
Install. techn., matériel et out. industriels				
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et mobilier informatique		136 133	1 233 285	
Emballages récupérables et divers				
Immo. corporelles en cours, avances, acomptes			44 164	
TOTAL immobilisations corporelles :		136 133	1 433 252	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations		14 053 275	102 341 016	
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			7 199	
TOTAL immobilisations financières :		14 053 275	102 348 215	
TOTAL GÉNÉRAL		14 189 408	106 425 076	

Amortissements

SAS FINANCIERE OGIC

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 13/05/26
Devise d'édition EURO

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Durée utilisation Taux	Mode amortissement	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement.						
Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 ans	LINEAIRE	2 281 583	193 050		2 474 633
TOTAL immobilisations incorporelles :			2 281 583	193 050		2 474 633
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
Constructions sur sol d'autrui						
Installations générales, agenc. construction	10 ans	LINEAIRE	70 451	68 531		138 982
Installations techn. mat. et outillage industriel						
Inst. générales, agencements et divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	10 ans	LINEAIRE	691 174	54 179		745 353
Emballages récupérables et divers						
TOTAL immobilisations corporelles :			761 625	122 710		884 335
TOTAL GÉNÉRAL			3 043 208	315 759		3 358 968

Amortissements
Ventilation des augmentations

SAS FINANCIERE OGIC

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 13/05/26
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Durée utilisation Taux	Mode amortissement	Amort début exercice	Ventilation des dotations			
				Complément réévaluation	Amortis linéaire	Amortis selon autre mode	Dotations exceptionnelles
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 ans	LINEAIRE	2 281 583		2 281 583		
TOTAL immobilisations incorporelles :			2 281 583		2 281 583		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Instal. générales, agenc. construction	10 ans	LINEAIRE	70 451		70 451		
Installations techn., mat. et outillages industriels							
Installations générales, agencements et divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau et mobilier informatique	10 ans	LINEAIRE	691 174		691 174		
Emballages récupérables et divers							
TOTAL immobilisations corporelles :			761 625		761 625		
Frais d'acquisition des titres de participation							
TOTAL GÉNÉRAL			3 043 208		3 043 208		

Amortissements
Ventilation des diminutions

SAS FINANCIERE OGIC

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 13/05/26
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Ventilation des diminutions			Amort fin exercice
	Transférés actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				2 474 633
TOTAL immobilisations incorporelles :				2 474 633
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Instal. générales, agenc. construction				138 982
Installations techn., mat. et outillages industriels				
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et mobilier informatique				745 353
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :				884 335
Frais d'acquisition des titres de participation				
TOTAL GÉNÉRAL				3 358 968

Dépréciations

SAS FINANCIERE OGIC

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 13/05/26
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Titres mis en équivalence				
Titres de participation	1 843			1 843
Autres immobilisations financières				
Stocks et en cours				
Créances				
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL GÉNÉRAL	1 843			1 843

Désignation des titres	Valeur comptable des titres détenus			Informations financières					
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu (en %)	Résultat du dernier exercice clos	Montant brut des avances accordées	Dividendes nets encaissés (exercice clos)
- <u>Sociétés de capitaux et sociétés civiles soumises à l'impôt sur les sociétés</u> :									
SA OGIC SA	14 107 116,34		14 107 116,34	3 702 600,00	124 970 370,71	100,00%	15 252 115,35	55 589 006,51	0,00
SAS FONCIERE OGIC	1 000,00		1 000,00	1 000,00	118 889,23	100,00%	8 393,21	0,00	250 000,00
SARL MDBM	2,00		2,00	200,00	-1 913,89	100,00%	11 461,92	0,00	0,00
SOUS-TOTAL Sociétés de capitaux et sociétés civiles soumises à	14 108 118,34	0,00	14 108 118,34					55 589 006,51	250 000,00
- <u>Sociétés civiles transparentes ou translucides</u> :									
SCI ANNECY 39 AVENUE DES ROMAINS	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	-6 512,75	0,00	0,00
SCI BANDOL AV DU 11 NOVEMBRE 1918	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	-27 195,32	0,00	0,00
SCI BEZONS - 158 AV. GABRIEL PERI	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	34 200,00	1 435,89	0,00
SCI BOIS D'ARCY ZAC CROIX BONNET	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	-28 756,74	10 180,71	0,00
SCI BONDY 88 RUE CARNOT	2,00		2,00	0,00	0,00	100,00%	0,00	0,00	0,00
SCI CHATENAY MALABRY 26 AV. H. MARROU	2,00		2,00	0,00	0,00	100,00%	0,00	945,87	0,00
SCI ECULLY 24 CHARRIERE BLANCHE	2,00		2,00	0,00	0,00	100,00%	0,00	0,00	0,00
SCI FRANCONVILLE 270 GENERAL LECLERC	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	41 300,50	1 825,45	0,00
SCCV ISSY 63 GUYNEMER	1 600,00		1 600,00	200,00	0,00	100,00%	294 500,26	1 858,54	0,00
SCI LAGNY ZAC ST JEAN LOT D & T	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	1 170,83	7 052,76	0,00
SCI LE VESINET PARC PRINCESSE	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	1 359,34	18 047,32	0,00
SCI LYON 2 ST JOSEPH	2,00		2,00	0,00	0,00	100,00%	0,00	0,00	0,00
SCI PETIT NANTERRE	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	60 063,92	0,00	0,00
SCI PARIS 4 RUE MONTBRUN	2,00		2,00	0,00	0,00	100,00%	0,00	405,29	0,00
SCI PARIS 67 RUE PETIT	2,00		2,00	0,00	0,00	100,00%	0,00	745,42	0,00
SCI PARIS 42-44 RUE ORFILA	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	-37 109,15	0,00	0,00
SCI ROMAINVILLE LEYDIER DE KOCK	2,00		2,00	0,00	0,00	100,00%	0,00	458,21	0,00
SCI ROSNY 3 BLD GABRIEL PERI	2,00		2,00	0,00	0,00	100,00%	0,00	469,22	0,00
SCI VILLE D'AVRAY 37 RUE DES MARNES	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	100 002,79	13 918,33	0,00
SCI VILLEURBANNE 130 BLUM	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	301 494,29	5 800,96	0,00
SCI AIX RAVANAS	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	28 737,87	12 391,10	0,00
SCI LYON 4 CLOS SAVARON	2,00		2,00	0,00	0,00	100,00%	0,00	1 019,09	0,00
SCI COMBS LA VILLE 2 MULTIEN	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	-0,20	485,64	0,00
SCCV ANNECY 33 FRANCE	2,00		2,00	0,00	0,00	100,00%	0,00	0,00	0,00
SCI VIROFLAY 9-11 GENERAL LECLERC	2,00		2,00	0,00	0,00	100,00%	0,00	1 289,68	0,00
SCI MARSEILLE CHEMIN ROUCAS BLANC	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	0,00	0,00	0,00
SCI AIX EN PROVENCE - RTE DE SALPES	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	0,94	0,00	0,00
SNC TASSIN - MERMET	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	43 174,17	11 652,00	0,00
SCI LIVRY GARGAN 11 ALLEE MARGUERITE	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	-23 036,28	712,64	0,00
SCI ROSNY ZAC COTEAUX BEAUCLAIR - LOTC4	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	1 698 336,02	0,00	0,00
SCI SAINTE-FOY LES LYONS PRIMEVERES	2,00		2,00	0,00	0,00	100,00%	0,00	67,33	0,00
SCCV MARSEILLE 509 AVENUE PRADO-PLANCHE	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	14 266,97	3 792,75	0,00
SCI ANNECY TRIANGLE D'OR	2,00		2,00	0,00	0,00	100,00%	0,00	1 950,06	0,00
SCI BUSSY SAINT-GEORGES - SYCOMORE	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	-83 699,88	0,00	0,00
SCI AIX LESSEPS ET TUBINGEN	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	15 235,24	63 045,98	0,00
SCI LYON 8 SAINT NESTOR	2,00		2,00	0,00	0,00	100,00%	0,00	0,00	0,00
SCI CHAVILLE AVENUE ROGER SALENGRO	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	-21 467,15	0,00	0,00
SCI AIX JEAN ROSTAND	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	58 500,00	0,00	0,00
SCCV MARSEILLE ROUCAS 2	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	0,00	0,00	0,00
SCI LA GARENNE 39 BIS RUE JEAN BONNAL	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	-5 454,25	18 550,83	0,00
SCI SAINT-LEU 7 L'ERMITAGE	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	279 106,81	4 120,27	0,00
SCI VILLEURBANNE BIENVENUS	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	35 466,49	15 468,25	0,00
SCCV PANTIN 8 RUE PAUL BERT	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	1 053 766,46	0,00	0,00
SCI COURBEVOIE 146 NORMANDIE	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	38 400,20	5 515,42	0,00
SCCV VAUJOURS JULES FERRY	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	4 506,64	10 463,42	0,00
SCI MONTROUGE CARVES GINOUX	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	6 365,93	19 837,80	0,00
SCCV ISSY LOT B ZAC LEON BLUM	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	-65 293,38	0,00	0,00
SCI BEZONS JEAN JAURES	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	6 004,45	21 758,54	0,00
SCI CRAPONNE CENTRALE	2,00		2,00	0,00	0,00	100,00%	0,00	714,68	0,00
SCCV LYON 5-73 POINT DU JOUR	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	0,00	16 335,95	0,00
SCCV CHAMPIGNY SUR MARNE ILOT VERDUN	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	6 112 661,14	0,00	0,00
SCCV CAGNES CHEMIN DES PRESSES	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	-166 722,47	11 493,75	0,00
SCI LA CIOTAT GAROUTIER 1	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	20 330,77	20 826,61	0,00
SCCV PREVESSIN EGLISE	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	-800,00	4 549,41	0,00
SCCV VERSAILLES 9 RUE VAUBAN	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	-24 700,30	32 124,52	0,00
SCI MARSEILLE SEIGNEURIE	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	-23 854,05	6 224,68	0,00
SCCV DRANCY ANATOLE FRANCE PAUL LOSSING	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	-53 639,71	4 994,63	0,00
SCI OGIC CLICHY SANZILLON	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	57 096,50	27 359,28	0,00
SCCV ISSY ZAC LEON BLUM LOT J	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	34 201,49	120 810,92	0,00
SCCV PARIS 6 BIS RUE DES LYANES	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	657 536,26	0,00	0,00
SCI OGIC CLICHY SEINE	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	-5 841,00	5 510,03	0,00
SCCV CLICHY ILOT DUPONT	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	-65 862,61	52 625,29	0,00
SNC SAINT PRIEST BESSAY	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	-2 477,87	0,00	0,00
SCCV LYON 5 PARC DE LA MAIRIE	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	-12 518,28	6 624,41	0,00
SCCV MACHILLY QUARTIER DE LA GARE	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	-54 290,01	8 351,58	0,00
SCCV TASSIN 15 MONTEE DE VERDUN	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	-49 172,66	0,00	0,00
SCI LA CIOTAT GAROUTIER 5	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	31 831,79	12 512,97	0,00
SCCV AIX JEAN PELISSE	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	-66 608,72	0,00	0,00
SCCV OGIC BORDEAUX ARMAGNAC	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	-0,40	0,00	0,00
SCCV DRANCY 2-18 RUE MORIN	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	-90 701,18	5 457,28	0,00
SCCV MARSEILLE BOULEVARD DES JONCS	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	-1 672,29	13 695,47	0,00
SCCV FERNEY B33 PAIMBOEUF	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	-44 433,14	0,00	0,00
SCCV LYON 3 RUE BONNAND	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	7 574,38	2 709,09	0,00
SCCV GAGNY 8 RUE PARMENTIER	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	-3 630,17	6 130,66	0,00
SCCV LA CIOTAT GAROUTIER 8	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	139,81	5 457,47	0,00
SCCV SAINTE FOY LES LYON - 78 CHEMIN DE MONTRAY	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	43 210,05	0,00	0,00
SCCV LYON 8 LUMIERE	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	2 287,06	19 693,17	0,00
SCCV LE BLANC-MESNIL JARDINS DES ORFEVRES LOT1	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	-3 924,88	12 304,22	0,00
SCCV VANVES RUE D'ISSY	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	-330 662,31	0,00	0,00
SCCV FERNEY JARGILIERES	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	-17 348,99	14 067,61	0,00
SCCV BOUC-BEL-AIR VIOLESI 1	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	0,74	0,01	0,00
SCCV DIVONNE 689 VOLTAIRE	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	544 185,97	0,00	0,00
SCCV CHAVILLE 782 SALENGRO	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	29 963,36	7 579,51	0,00
SCCV CALUIRE 32 AVENUE MARC SANGNIER	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	17 493,99	12 876,60	0,00
SCCV SAINTE FOY 69 CHARCOT	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	70 023,03	0,00	0,00
SCCV BRIGNAIS 11 RUE GENERAL DE GAULLE	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	33 005,70	4 750,87	0,00
SCI OGIC CLICHY VICTOR HUGO	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	411 984,70	0,00	0,00
SCCV SAINT DIDIER 10 AVENUE DE LA REPUBLIQUE	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	-73 617,79	0,00	0,00
SCCV ARGENTEUIL PETIT MARLY	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	-55 269,18	0,00	0,00
SCCV HERBLAY 1 RUE EMILE BOULOMMIER	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	2 636,07	0,00	0,00
SCCV COLLONGES 95 EGLISE	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	-14 352,78	3 525,18	0,00

SCCV AUBERVILLIERS 15 RUE DANIELLE CASANOVA	2,00	2,00	200,00	0,00	100,00%	1 567 448,99	2 673,47	0,00
SCCV SAINT GENIS MARIUS PONCET	2,00	2,00	200,00	0,00	100,00%	36 735,04	0,00	0,00
SCCV MARSEILLE COURS GOUFFE	2,00	2,00	200,00	0,00	100,00%	-72 005,52	0,00	0,00
SCCV MARSEILLE AUGUSTE BLANQUI	2,00	2,00	200,00	0,00	100,00%	39 963,49	9 985,46	0,00
SCCV SAINT OZEN 69 AVENUE MICHELET SCCV	2,00	2,00	200,00	0,00	100,00%	217 921,14	0,00	0,00
SCCV FRANCHEVILLE 38 CHATER	2,00	2,00	200,00	0,00	100,00%	166 000,00	0,00	0,00
SCCV AUBERVILLIERS 17-19 RUE LOUIS FOURRIER	2,00	2,00	200,00	0,00	100,00%	284 449,02	0,00	0,00
SCCV MARSEILLE FRANCOISE DUPARC	2,00	2,00	200,00	0,00	100,00%	871 129,31	0,00	0,00
SCCV CARRIERES CENTRALITE LOT P7C	2,00	2,00	200,00	0,00	100,00%	559 408,93	0,00	0,00
SCCV CLICHY SANZILLON	2,00	2,00	200,00	0,00	100,00%	2 489 153,24	0,00	0,00
SCCV SAINT GERMAIN PALISSY	1,00	1,00	1 000,00	0,00	100,00%	-190 302,55	0,00	0,00
SCCV VILLENEUVE VERDUN	2,00	2,00	200,00	0,00	100,00%	-16 257,91	0,00	0,00
SCCV CHATILLON 55 FELIX FAURE	2,00	2,00	200,00	0,00	100,00%	241 077,48	0,00	0,00
SCCV MEZIERES SUR SEINE RD 13	2,00	2,00	0,00	0,00	100,00%	0,00	0,00	0,00
SCCV AUBERVILLIERS 17 BERNARD MAZOYER	2,00	2,00	200,00	0,00	100,00%	-0,42	0,00	0,00
SCCV SAINT OZEN 6-10 AVENUE DU CIMETIERE	2,00	2,00	200,00	0,00	100,00%	-17 607,71	0,00	0,00
SCCV DOUVAIN 60 AVENUE DE GENEVE	2,00	2,00	0,00	0,00	100,00%	0,00	0,00	0,00
SCCV HOUILLES MATTEOTI	2,00	2,00	0,00	0,00	100,00%	0,00	0,00	0,00
SCCV SURESNES HONORE D'ESTIENNE D'ORVES	2,00	2,00	0,00	0,00	100,00%	0,00	0,00	0,00
SCCV AUBERVILLIERS 27-29 RUE DU GOULET	2,00	2,00	200,00	0,00	100,00%	-0,27	0,00	0,00
SCCV CIVRIEUX RUE CHARRIERE	2,00	2,00	0,00	0,00	100,00%	0,00	0,00	0,00
SCCV PARIS 19 RUE DE PASSY	2,00	2,00	200,00	0,00	80,00%	-370 337,79	0,00	0,00
SCCV TASSIGNY VANVES	10,00	10,00	1 000,00	0,00	100,00%	-502 889,76	0,00	0,00
SCCV MARSEILLE LE MEE	2,00	2,00	200,00	0,00	100,00%	0,20	0,00	0,00
SCCV HOUILLES BAPAUME	2,00	2,00	0,00	0,00	100,00%	0,00	0,00	0,00
SCCV LE PLESSIS TREVISE MAURICE BERTEAUX	2,00	2,00	200,00	0,00	100,00%	0,40	0,00	0,00
SCCV DRANCY 58-64 JEAN JAURES	2,00	2,00	0,00	0,00	100,00%	0,00	0,00	0,00
SCCV GIVORS GAGARINE	2,00	2,00	200,00	0,00	100,00%	-0,44	0,00	0,00
SCCV GRENOBLE ZAC PRESQU'ILE	2,00	2,00	200,00	0,00	100,00%	-3 374,04	0,00	0,00
SCCV VITRY CA41 ZAC SEINE GARE	2,00	2,00	200,00	0,00	100,00%	-0,40	0,00	0,00
SCCV LIMAS BELLEROCHÉ	2,00	2,00	200,00	0,00	100,00%	523 199,89	0,00	0,00
SCCV DRANCY 21 GEORGES PITARD	2,00	2,00	200,00	0,00	100,00%	-2 477,96	0,00	0,00
SCCV SCCV POISSY 8 BVD GAMBETTA	2,00	2,00	200,00	0,00	100,00%	-186 958,82	0,01	0,00
SCCV MONTREUIL RUE DE ROSNY	2,00	2,00	200,00	0,00	100,00%	-33 916,87	0,00	0,00
SCCV REIGNIER ESERY	2,00	2,00	200,00	0,00	100,00%	0,00	0,00	0,00
SCCV CLERMONT MARECHAL LECLERC	2,00	2,00	200,00	0,00	100,00%	18 189,38	0,00	0,00
SCCV BLANC MESNIL 21-25 AVENUE PAUL VAILLANT COUTURIER	2,00	2,00	200,00	0,00	100,00%	0,64	0,00	0,00
SCCV ISSY TECHNOPOLES LGT 1	2,00	2,00	200,00	0,00	100,00%	-0,10	0,00	0,00
SCCV ISSY TECHNOPOLES LGT 3	2,00	2,00	200,00	0,00	100,00%	-0,10	0,01	0,00
SCCV ISSY TECHNOPOLES LGT 4	2,00	2,00	200,00	0,00	100,00%	-0,10	0,00	0,00
SCCV ISSY TECHNOPOLES LGT 2	2,00	2,00	200,00	0,00	100,00%	-0,10	0,00	0,00
SCCV OGIC ISSY TECHNOPOLES	2,00	2,00	200,00	0,00	100,00%	-0,20	0,00	0,00
SCCV RILLIEUX SERMENAZ	2,00	2,00	200,00	0,00	100,00%	-36 815,73	0,00	0,00
SCCV MOUANS 607 AVENUE DE CANNES	2,00	2,00	200,00	0,00	100,00%	0,40	0,00	0,00
SCCV L'HAY-LES-ROSES AVENUE FLOUQUET	2,00	2,00	200,00	0,00	100,00%	0,00	0,00	0,00
SCCV AUBERVILLIERS ZAC DU FORT LOT 3	2,00	2,00	200,00	0,00	100,00%	-50 222,43	0,00	0,00
SCCV LA ROCHE 224 BENITE FONTAINE	2,00	2,00	200,00	0,00	100,00%	-0,07	0,00	0,00
SCCV MONTRouGE JULES GUESDE	2,00	2,00	200,00	0,00	100,00%	-0,37	0,00	0,00
SCCV BOUC BEL AIR VIOLESI 2	2,00	2,00	200,00	0,00	100,00%	-0,65	0,00	0,00
SCCV 117 PYRENEES PARIS 20	2,00	2,00	200,00	0,00	100,00%	0,00	0,00	0,00
SCCV GENNEVILLIERS AVENUE GABRIEL PERI	2,00	2,00	200,00	0,00	100,00%	-299,84	0,00	0,00
SCI BOULOGNE 48 RUE AGUESSEAU	2,00	2,00	0,00	0,00	100,00%	0,00	36,54	0,00
SCI EVRY VIEILLES POSTES	-1,00	-1,00	0,00	0,00	100,00%	0,00	0,00	0,00
SCI GONESSE ILOT CENTRAL	2,00	2,00	0,00	0,00	100,00%	0,00	68,31	0,00
SCI MONTREUIL JJ ROUSSEAU	2,00	2,00	200,00	0,00	100,00%	-4 465,81	0,00	0,00
SOUS TOTAL Sociétés civiles transparentes ou translucides	1 894,00	0,00	1 894,00				707 334,42	0,00
TOTAL GENERAL	14 110 012,34	0,00	14 110 012,34				56 296 340,93	250 000,00

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ Créances rattachées à des participations Prêts Autres immobilisations financières TOTAL de l'actif immobilisé :	66 228 956 7 199 66 236 156	66 228 956 66 228 956	 7 199 7 199
DE L'ACTIF CIRCULANT Clients douteux ou litigieux Autres créances clients Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie Personnel et comptes rattachés Sécurité sociale et autres organismes sociaux État - Impôts sur les bénéfices État - Taxe sur la valeur ajoutée État - Autres impôts, taxes et versements assimilés État - Divers Groupe et associés Débiteurs divers TOTAL de l'actif circulant :	 314 095 18 808 134 527 8 735 327	 314 095 18 808 134 527 8 735 327	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	93 471	93 471	
TOTAL GÉNÉRAL	75 064 953	75 057 754	7 199

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	207 618		207 618	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 795 745	1 795 745		
Personnel et comptes rattachés	452 382	452 382		
Sécurité sociale et autres organismes	511 584	511 584		
Impôts sur les bénéfices	634 017	634 017		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 368 377	1 368 377		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	51 806	51 806		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	73	73		
Autres dettes	8 527	8 527		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	5 030 130	4 822 512	207 618	

Tableau de variation des capitaux propres

SAS FINANCIERE OGIC

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 13/05/26
Devise d'édition EURO

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social	18 436 790			18 436 790
Primes liées au capital social				
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	1 843 679			1 843 679
Réserves indisponibles	180 697			180 697
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	76 401 824	3 632 122		80 033 947
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	3 632 122	7 057 428	3 632 122	7 057 428
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	1 155 815			1 155 815
TOTAL	101 650 928	10 689 550	3 632 122	108 708 355

Provisions Inscrites au Bilan

SAS FINANCIERE OGIC

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 13/05/26
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées	1 155 815			1 155 815
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	1 155 815			1 155 815
Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	93 840		58 906	34 934
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	93 840		58 906	34 934
Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	1 843			1 843
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	1 843			1 843
TOTAL GÉNÉRAL	1 251 498		58 906	1 192 592

Charges à Payer

SAS FINANCIERE OGIC

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 13/05/26
Devise d'édition EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Disponibilités, charges à payer Autres dettes	1 621 445 699 570
TOTAL	2 321 015

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

Eléments concernant les entreprises liées et les participations

POSTES	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec laquelle la société a un lien de participation
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		
Participations		
Créances rattachées à des participations	66 228 956	
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
TOTAL des immobilisations	66 228 956	
Avances, acomptes versés sur commandes		
CRÉANCES		
Créances clients et comptes rattachés	8 163 523	
Autres créances	49	
Capital souscrit et appelé, non versé		
TOTAL des créances	8 163 572	
DISPONIBILITÉS		
TOTAL des disponibilités		
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	207 618	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	609 817	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL des dettes	817 435	
CHIFFRE D'AFFAIRES		

Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) certifiant les comptes	
	PWC
Honoraires afférents à la certification des comptes	74 225,44
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité (*)	
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité	9 223,00
Total	83 448,44
(*) Pour les missions prévues à l'article L 821-54, II du Code de commerce.	

QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS EN COMMUN

AFFAIRES BENEFICIAIRES	Résultat Global	Quote-part détenue (en %)	Résultat transféré
Francheville 38 Chater	166 000,00	1,00%	1 660,00
Marseille Roucas 2	0,00	1,00%	0,00
Clermont Marechal Leclerc	18 189,38	1,00%	181,89
Aix Ravanas	28 737,87	1,00%	287,38
Aix en Provence route des Alpes	0,94	1,00%	0,01
Vaujours Jules Ferry	4 506,64	1,00%	45,07
Bezons Jean Jaurès	6 004,45	1,00%	60,04
Aix Lesseps et Tubingen	15 235,24	1,00%	152,35
Mouans 607 Avenue de Cannes	0,40	1,00%	0,00
Limas Belleruche	523 199,89	1,00%	5 232,00
OGIC Clichy Victor Hugo	411 984,70	1,00%	4 119,85
Herblay 1 rue Emile Boulommier	2 636,07	1,00%	26,36
Caluire 32 Avenue Marc Sangnier	17 493,99	1,00%	174,94
Aix Jean Rostand	58 500,00	1,00%	585,00
117 Pyrénées Paris 20	0,00	1,00%	0,00
Le Blanc Mesnil 21-25 Avenue Paul Vaillant Coutu	0,64	1,00%	0,01
Tassin Mermet	43 174,17	1,00%	431,74
Reignier	0,00	1,00%	0,00
Issy ZAC Léon Blum Lot J	34 201,49	1,00%	342,01
Lyon 3 rue Bonnard	7 574	1,00%	75,74
Bezons 158 av Gabriel Péri	34 200,00	1,00%	342,00
Chaville 782 Salengro	29 963,36	1,00%	299,63
Courbevoie 146 Normandie	38 400,20	1,00%	384,00
Franconville 270 General Leclerc	41 300,50	1,00%	413,01
Issy 63 Guynemer	294 500	1,00%	2 945,00
La Ciotat Garoutier 1	20 330,77	1,00%	203,31
Lagny ZAC Saint Jean lots D, E et T	1 170,83	1,00%	11,71
Lyon 5 - 73 Point du Jour	0,00	1,00%	0,00
Le Vesinet Parc Princesse Lot C	1 359,34	1,00%	13,59
Lyon 8 Lumière	2 287,06	1,00%	22,87
Marseille Chemin Roucas Blanc	0,00	1,00%	0,00
La Ciotat Garoutier 5	31 831,79	1,00%	318,32
Montrouge Carves Ginoux	6 365,93	1,00%	63,66
OGIC Clichy Sanzillon	57 096,50	1,00%	570,97
Ville d'Avray - 37 Villa des Marnes	100 002,79	1,00%	1 000,03
Villeurbanne 130 Blum	301 494,29	1,00%	3 014,94
Villeurbanne Bienvenus	35 466,49	1,00%	354,66
Petit Nanterre	60 063,92	1,00%	600,64
Aubervilliers 15 rue Danielle Casanova	1 567 448,99	1,00%	15 674,49
Marseille Le Mée	0,20	1,00%	0,00
Le Plessis Trevisse Maurice Berteaux	0,40	1,00%	0,00
Marseille 509 Prado Planche	14 266,97	1,00%	142,67
Divonne 689 Voltaire	544 185,97	1,00%	5 441,86
Brignais 11 rue Général de Gaulle	33 005,70	1,00%	330,06
La Ciotat Garoutier 8	139,81	1,00%	1,40
Aubervilliers 17-19 rue Louis Fourier	284 449,02	1,00%	2 844,49
Pantin 8 rue Paul Bert	1 053 766,46	1,00%	10 537,66
Saint-Leu 7 l'ermitage	279 106,81	1,00%	2 791,07
Chatillon 55 Félix Faure	241 077,48	1,00%	2 410,77
Marseille Auguste Blanqui	39 963,49	1,00%	399,63
Saint Genis Marius Poncet	36 735,04	1,00%	367,35

Quotes-parts de résultats sur opérations en commun

FINANCIERE OGIC

Période du 01/01/25 au 31/12/25

Edition du 13/05/2026

Devise d'édition EURO

Sainte Foy les Lyon - 78 chemin de Montray	43 210,05	1,00%	432,10
Rosny ZAC Coteaux Beauclair - Lot C4	1 698 336,02	1,00%	16 983,36
Marseille Françoise Duparc	871 129,31	1,00%	8 711,29
Clichy Sanzillon	2 489 153,24	1,00%	24 891,53
Carrières Centralité lot P7C	559 408,93	1,00%	5 594,09
Paris 6 bis rue des Lyanes	657 536,26	1,00%	6 575,36
Champigny sur Marne Ilot Verdun	6 112 661,14	1,00%	61 126,61
Saint-Ouen 69 avenue Michelet	217 921,14	1,00%	2 179,21
Bouc-Bel-Air Violesi 1	0,74	1,00%	0,01
L'Hay les Roses Avenue Flouquet	0,00	1,00%	0,00
Sainte Foy 69 Charcot	70 023,03	1,00%	700,23
Aix Cezanne	53 317,49	1,00%	533,17
Bourg La reine Avenue du Général Leclerc	42 785,62	1,00%	427,86
Colombes 121 Stalingrad	42 226,84	1,00%	422,27
Villeurbanne Emile Zola	37 767,08	1,00%	377,67
Vindry 8 mai 1945	32 218,25	1,00%	322,18
TOTAL AFFAIRES BENEFICIAIRES	19 415 116		194 151,16

AFFAIRES DEFICITAIRES	Résultat Global	Quote-part	Résultat transféré
Aubervilliers 17 Bernard Mazoyer	(0,42)	1,00%	(0,00)
Grenoble ZAC Presqu'île	(3 374,04)	1,00%	(33,74)
Clichy Ilot Dupont	(65 862,61)	1,00%	(658,63)
Issy Technopolis Lgt 4	(0,10)	1,00%	(0,00)
Issy Technopolis Lgt 3	(0,10)	1,00%	(0,00)
Argenteuil Petit Marly	(55 269,18)	1,00%	(552,69)
Gagny 8 Rue Parmentier	(3 630,17)	1,00%	(36,30)
Issy Technopolis Lgt 2	(0,10)	1,00%	(0,00)
Montrouge Jules Guesde	(0,37)	1,00%	(0,00)
La Roche 224 Benite Fontaine	(0,07)	1,00%	(0,00)
Marseille Seigneurerie	(23 854,05)	1,00%	(238,54)
Issy Technopolis Lgt 1	(0,10)	1,00%	(0,00)
OGIC Bordeaux Armagnac	(0,40)	1,00%	(0,00)
Givors Gagarine	(0,44)	1,00%	(0,00)
Versailles 9 rue Vauban	(24 700,30)	1,00%	(247,00)
Ferney Jargilières	(17 348,99)	1,00%	(173,49)
Vitry ZAC Seine Gare Lot CA 41	(0,40)	1,00%	(0,00)
Drancy 2-18 rue Morin	(90 701,18)	1,00%	(907,01)
Poissy 8 bd Gambetta	(186 958,82)	1,00%	(1 869,59)
Annecy 39 avenue des Romains	(6 512,75)	1,00%	(65,13)
Bois d'Arcy - ZAC Croix Bonnet	(28 756,74)	1,00%	(287,57)
Bussy Saint Georges - Zac Sycomore - Lot 9	(83 699,88)	1,00%	(837,00)
Chaville Avenue Roger Salengro	(21 467,15)	1,00%	(214,67)
Combs la Ville 2 Multien	(0,20)	1,00%	(0,00)
Drancy Anatole France Paul Lossing	(53 639,71)	1,00%	(536,40)
Marseille Boulevard des Joncs	(1 672,29)	1,00%	(16,72)
La Garenne 39 Bis Rue Jean Bonnal	(5 454,25)	1,00%	(54,54)
Le Blanc-Mesnil Jardins des Orfèvres Lot1	(3 924,88)	1,00%	(39,25)
Villeneuve Verdun	(16 257,91)	1,00%	(162,58)
Livry Gargan 11 Marguerite	(23 036,28)	1,00%	(230,36)
Montreuil JJ Rousseau	(4 465,81)	1,00%	(44,66)
OGIC Clichy Seine	(5 841,00)	1,00%	(58,41)
Paris Orfila	(37 109,15)	1,00%	(371,09)

Quotes-parts de résultats sur opérations en commun

FINANCIERE OGIC

Période du 01/01/25 au 31/12/25

Edition du 13/05/2026

Devise d'édition

EURO

Prevessin Eglise	(800,00)	1,00%	(8,00)
Lyon 5 Parc de la Mairie (ex : Francheville Moulin d)	(12 518,28)	1,00%	(125,18)
Bouc Bel Air Violesi 2	(0,65)	1,00%	(0,01)
Bandol av. 11 Novembre 1918	(27 195,32)	1,00%	(271,95)
Collonges 95 Eglise	(14 352,78)	1,00%	(143,53)
Aubervilliers ZAC du Fort Lot3	(50 222,43)	1,00%	(502,22)
Tassigny Vanves	(502 889,76)	1,00%	(5 028,90)
Rilleux Sermenaz	(36 815,73)	1,00%	(368,16)
Cagnes Chemin des Presses	(166 722,47)	1,00%	(1 667,22)
Machilly Quartier de la Gare	(54 290,01)	1,00%	(542,90)
Vanves Rue d'Issy	(330 662,31)	1,00%	(3 306,62)
Saint Didier 10 avenue de la république	(73 617,79)	1,00%	(736,18)
Saint Germain Palissy	(190 302,55)	0,10%	(190,30)
Tassin 15 Montée de Verdun	(49 172,66)	1,00%	(491,73)
Drancy 21 Georges Pitard	(2 477,96)	1,00%	(24,78)
Saint Priest Bessay	(2 477,87)	1,00%	(24,78)
Aubervilliers 27-29 rue du Goulet	(0,27)	1,00%	(0,00)
Montreuil rue de Rosny	(33 916,87)	1,00%	(339,17)
Aix Jean Pelisse	(66 608,72)	1,00%	(666,09)
Issy Lot B ZAC Léon Blum	(65 293,38)	1,00%	(652,93)
Ferney B33 Paimboeuf	(44 433,14)	1,00%	(444,33)
Saint-Ouen 6-10 Avenue du Cimetière	(17 607,71)	1,00%	(176,08)
Marseille Cours Gouffe	(72 005,52)	1,00%	(720,06)
Gennevilliers Avenue Gabriel Peri	(299,84)	1,00%	(3,00)
Andresy Eylau	(44 317,31)	1,00%	(443,17)
Cagnes Sur Mer les Alpes	(149 399,66)	1,00%	(1 494,00)
Lyon 9 Barthélemy Buyer	(116 652,15)	1,00%	(1 166,52)
Marnaz 85 rue des Crevallets	(2 975,00)	1,00%	(29,75)
Marseille Raphael Ponson	(14 494,06)	1,00%	(144,94)
Moussy le Vieux 35 37 rue du Puits	(2 500,00)	1,00%	(25,00)
Sales 86 Route du Pavé	(9 212,00)	1,00%	(92,12)
Sanary Ensoleillade	(8 656,00)	1,00%	(86,56)
TOTAL AFFAIRES DEFICITAIRES	(2 926 430)		(27 551,58)

* La répartition du résultat ne s'effectue pas au prorata des parts détenues.

Ventilation du Chiffre d'Affaires Net

SAS FINANCIERE OGIC

Période du01/01/25au 31/12/25

Edition du13/05/26

Devise d'éditionEURO

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	Montant
Frais de siège	6 792 932
Autres	9 668

TOTAL	6 802 600
-------	-----------

RÉPARTITION PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE	Montant
France	6 802 600

TOTAL	6 802 600
-------	-----------

Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

SAS FINANCIERE OGIC

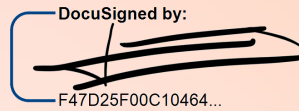
Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 13/05/26
Devise d'édition EURO

RÉPARTITION	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	1 544 510	97 171
Résultat exceptionnel (hors participation)	58 906	3 706
Résultat comptable (hors participation)	1 603 416	100 877

Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés	
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	
Nom	DENTRESSANGLE
Siège	30 B RUE SAINTE HELENE - 69002 LYON
N° d'identification si entité française	492 792 973
Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues	ISSY LES MOULINEAUX
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus petit d'entités compris dans l'ensemble d'entités visé ci-dessus dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	
Nom	
Siège	
N° d'identification si entité française	
Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues	

Index

Présentation des comptes annuels.....	1
Bilan et Compte de résultat.....	2
Bilan Actif SB.....	3
Bilan Passif SB.....	4
Compte de résultat première partie SB.....	5
Compte de résultat seconde partie SB.....	6
Annexe.....	7
Faits significatifs - Règles et Méthodes Comptables.....	8
Variation des immobilisations.....	16
Variation des amortissements.....	17
Variation des amortissements - Détail Augmentation.....	18
Variation des amortissements - Détail Diminution.....	19
Variation des dépréciations.....	20
Filiales et participations.....	21
Etat des échéances des créances.....	23
Etat des échéances des dettes.....	24
Variation des capitaux propres.....	25
Provisions inscrites au bilan.....	26
Charges à payer.....	27
Entreprises liées.....	28
Honoraires des commissaires aux comptes.....	29
Quotes-parts de résultats sur opérations en commun.....	30
Ventilation du chiffre d'affaires net.....	33
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices.....	34
Entité établissant les états consolidés.....	35



FINANCIERE OGIC

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2025)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2025)

Aux Associés

FINANCIERE OGIC

155, rue Jean-Jacques Rousseau
92040 Issy-les-Moulineaux

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FINANCIERE OGIC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS,
63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 27 mai 2026

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Jean-Christophe Georghiou

Présentation des comptes annuels

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

SAS FINANCIERE OGIC

155 Rue Jean Jacques Rousseau
92130 ISSY LES MOULINEAUX

Bilan et Compte de résultat

Bilan Actif

SAS FINANCIERE OGIC

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 13/05/26
Devise d'édition EURO

ACTIF	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement	2 616 700	2 474 633	142 067	302 075
Concession, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	26 908		26 908	
TOTAL immobilisations incorporelles :	2 643 608	2 474 633	168 975	302 075
Immobilisations corporelles				
Terrains	155 803	138 982	16 821	85 352
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	1 233 285	745 353	487 933	675 880
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	44 164		44 164	
TOTAL immobilisations corporelles :	1 433 252	884 335	548 917	761 232
Immobilisations financières				
Participations	36 112 060	1 843	36 110 217	36 019 327
Créances rattachées à des participations	66 228 956		66 228 956	58 161 948
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	7 199		7 199	7 199
TOTAL immobilisations financières :	102 348 215	1 843	102 346 372	94 188 475
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)	106 425 076	3 360 811	103 064 265	95 251 782
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
Avances et acomptes versés sur commandes	52 766		52 766	51 026
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	8 248 873		8 248 873	12 507 326
Autres créances	486 454		486 454	892 926
Charges constatées d'avance	93 471		93 471	95 446
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	8 828 798		8 828 798	13 495 698
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres	1 836 585		1 836 585	1 446 032
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	200		200	
TOTAL valeurs mobilières de placement :	1 836 785		1 836 785	1 446 032
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	10 718 349		10 718 349	14 992 756
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI + VII)	117 143 424	3 360 811	113 782 613	110 244 537

PASSIF	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
Capital Primes d'émission, de fusion, d'apport, ... Écarts de réévaluation Écarts d'équivalence Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves Report à nouveau Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte) Subventions d'investissement Provisions réglementées	18 436 790 1 843 679 180 697 80 033 947 7 066 622 1 155 815	18 436 790 1 843 679 180 697 76 401 824 3 632 122 1 155 815
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	108 717 549	101 650 928
Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I bis)		
Provisions pour risques Provisions pour charges	34 934	93 840
TOTAL PROVISIONS (II)	34 934	93 840
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières diverses (2) Instruments financiers à terme Avances et acomptes reçus sur commandes en cours Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes Produits constatés d'avance	207 691 1 795 745 3 018 166 8 527	219 444 4 085 636 4 192 603 2 087
TOTAL DETTES (III) (1)	5 030 130	8 499 770
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	113 782 613	110 244 537

(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)
(2) Dont emprunts participatifs

Compte de Résultat (Première Partie)

SAS FINANCIERE OGIC

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 13/05/26
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
Ventes de marchandises				
Production vendue	6 802 600		6 802 600	10 371 071
Montant net du chiffre d'affaires	6 802 600		6 802 600	10 371 071
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions			22 917	24 333
Reprises sur amortissements , dépréciations et provisions				7 052
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			77 227	
Autres produits			2 053	62
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			6 904 797	10 402 519
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes (1)			2 808 471	4 792 766
Impôts, taxes et versements assimilés			123 157	105 189
Salaires			2 636 267	3 328 317
Cotisations sociales			1 207 656	1 561 498
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			315 759	341 797
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			136 133	
Autres charges			30 056	44 840
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)			7 257 500	10 174 407
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			(352 703)	228 111

(1) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

Compte de Résultat (Seconde Partie)

SAS FINANCIERE OGIC

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 13/05/26
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	(352 703)	228 111
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)	194 151	70 485
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)	27 552	52 488
De participation	2 742 470	2 588 286
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés (2)		2
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières	26	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	2 742 496	2 588 288
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (3)	1 010 857	
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	1 026	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)	1 011 883	
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	1 730 613	2 588 288
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	1 544 510	2 834 396
PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	58 906	99 461
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		350 692
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	58 906	(251 231)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	(5 463 206)	(1 048 957)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	9 900 350	13 160 752
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	2 833 728	9 528 630
BÉNÉFICE OU PERTE	7 066 622	3 632 122

(2) Dont produits concernant les entités liées
(3) Dont intérêts concernant les entités liées

Annexe

FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**Concernant la société :**

Au cours de l'exercice, la SAS Ogic Conseil a fait l'objet d'une dissolution sans liquidation, entraînant la transmission universelle de son patrimoine à son associé unique, la SAS Financière Ogic.

Ces opérations ont conduit à la transmission de l'intégralité des actifs et passifs des sociétés dissoutes à la société bénéficiaire, à l'issue du délai d'opposition des créanciers.

Dans ce cadre, les comptes ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation jusqu'à la date de réalisation définitive des transmissions. Les éléments d'actif et de passif transmis ont été maintenus à leur valeur nette comptable, conformément aux règles comptables applicables en matière de transmission universelle de patrimoine.

L'opération fait ressortir un mali de liquidation d'un montant de 1 010 856,82 euros, enregistré en résultat de l'exercice. Ce mali traduit la différence entre la valeur comptable des titres des sociétés dissoutes et la quote-part des capitaux propres transmis.

Les incidences comptables de ces opérations ont été comptabilisées conformément aux dispositions du Plan Comptable Général.

Concernant l'activité :

L'activité de la société au cours de l'exercice écoulé s'est résumée à la fourniture de services à ses filiales et sous filiales.

Evènements significatifs postérieurs à l'arrêté des comptes :

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture de l'exercice n'est intervenu.

Comparabilité d'un exercice à l'autre :

La comparabilité des exercices est assurée.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice 2025 (du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025) de l'entreprise ont été établis en tenant compte des règles et méthodes comptables suivantes :

Hypothèses de base

Les principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle ont été respectés à partir des hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices conformément aux règles générales d'établissement des comptes annuels

Règles d'établissement et de présentation

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2014-03 relatif au Plan comptable général, tel que modifié par les règlements ultérieurs, notamment le règlement ANC n° 2022-06 et ses mises à jour applicables au 31 décembre 2025.

Méthode d'évaluation

La méthode de base retenue pour l'entrée de l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthodes comptables

Le règlement ANC n° 2022-06, homologué le 30 décembre 2023, modifie le Plan comptable général et s'applique à compter du 1er janvier 2025. Notamment, il modifie la définition du résultat exceptionnel, supprime la technique des transferts de charges et modifie les modèles d'états financiers. Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025 sont établis et présentés conformément aux dispositions de ce règlement. Sur les incidences du nouveau règlement sur les principaux postes de 2025, voir ci-après 1.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ne sont pas retraités rétrospectivement des nouvelles règles. En revanche, des reclassements et des regroupements ont été opérés dans la colonne comparative « 31-12-2024 », entre des lignes de bilan ou du compte de résultat, pour respecter le nouveau format des états financiers (voir ci-après 2.).

1. Incidences du changement de méthodes comptables sur les principaux postes de l'exercice 2025**a. Impacts de la nouvelle définition du résultat exceptionnel sur l'exercice 2025**

A compter du 1er janvier 2025, conformément à l'article 513-5 du Plan comptable général, le résultat exceptionnel comprend :

- les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel et qui n'auraient pas été constatés en l'absence de cet événement ;
- les écritures comptables d'origine exclusivement fiscale, telles que les amortissements dérogatoires ;
- les changements de méthode comptable comptabilisés en résultat, lorsque leur traitement en capitaux propres est exclu en raison de dispositions fiscales ;
- les corrections d'erreurs, à l'exception de celles qui concernent des écritures initialement imputées directement sur les capitaux propres.

Ce changement entraîne le classement en résultat courant d'opérations qui avant l'application du nouveau règlement étaient comptabilisées par nature en résultat exceptionnel. Les principales incidences sont détaillées ci-après.

• Cessions et mises au rebut d'immobilisations incorporelles et corporelles

Au 31 décembre 2025, les cessions et mises au rebut d'immobilisations incorporelles et corporelles, lorsqu'elles ne sont pas directement liées à un événement majeur et inhabituel, sont comptabilisées dans le résultat d'exploitation. Les produits de ces cessions figurent au poste « Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles » pour 77 227 € et les valeurs nettes comptables des immobilisations au poste « Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées » pour 136 133 €.

Au 31 décembre 2024, les cessions et mises au rebut d'immobilisations sont enregistrées dans le résultat exceptionnel. Les produits de cession figurent en « Produits exceptionnels » pour 99 439 € et les valeurs nettes comptables des immobilisations en « Charges exceptionnelles » pour 37 425 €.

• Cessions d'immobilisations financières

Au 31 décembre 2025, les cessions d'immobilisations financières, lorsqu'elles ne sont pas directement liées à un événement majeur et inhabituel, sont comptabilisées dans le résultat financier. Les produits de ces cessions figurent au poste « Produits sur cessions d'éléments financiers » pour 26 € et les valeurs nettes comptables des immobilisations au poste « Charges sur cessions d'éléments financiers » pour 1 026 €.

Au 31 décembre 2024, les cessions d'immobilisations financières sont enregistrées dans le résultat exceptionnel. Les produits de cession figurent en « Produits exceptionnels » pour 22 € et les valeurs nettes comptables des immobilisations en « Charges exceptionnelles » pour 22 €.

• Amendes et pénalités

Au 31 décembre 2025, les amendes et pénalités, n'ayant pas de lien direct avec un événement majeur et inhabituel, sont comptabilisées dans le résultat d'exploitation, au poste « Autres charges » pour 1 860 €. Au 31 décembre 2024, elles figurent en « Charges exceptionnelles » pour 646,55 €.

b. Impacts de la suppression de la technique des transferts de charges sur l'exercice 2025

La suppression de la technique des transferts de charges entraîne le classement d'opérations qui avant l'application du nouveau règlement étaient comptabilisées dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions et transferts de charges », dans d'autres postes de charges ou de produits.

2. Présentation de la colonne comparative (exercice 2024)

Des reclassements et des regroupements ont été opérés dans la colonne comparative « 31-12-2024 », entre des lignes du bilan ou du compte de résultat, pour respecter le nouveau format des états financiers.

Dans la colonne comparative :

- les immobilisations incorporelles en cours sont regroupées avec les avances et acomptes ;
- les provisions, qui étaient présentées sur une seule ligne, sont désagrégées en distinguant les provisions pour risques et les provisions pour charges ;
- la ligne « Charges constatées d'avance » est remontée entre la rubrique des « Créances » et celle des « Valeurs mobilières de placement » ;
- les transferts de charges d'exploitation sont présentés dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions » ;
- les charges et produits exceptionnels sont regroupés sur les deux lignes « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles ».

Postes impactés (Données en euros)	31-12-2024 (retraitées en présentation)	31-12-2024 (publiées)
Actif		
Immobilisations incorporelles en cours	-	-
Avances et acomptes	-	-
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	0	0
Charges constatées d'avance remontées entre la rubrique des « Créances » et celle des « Valeurs mobilières de placement »	95 446	95 446
Passif		
Provisions	-	93 840
Provisions pour risques	93 840	-
Provisions pour charges	-	-
Total des provisions	93 840	93 840
Résultat		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges (I)		7 052
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (I)	7 052	
Sur opérations de gestion	-	-
Sur opérations en capital	-	99 461
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	-	-
Produits exceptionnels	99 461	-
Total produits exceptionnels	99 461	99 461
Sur opérations de gestion	-	-219 405
Sur opérations en capital	-	-37 447
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	-	-93 840
Charges exceptionnelles	-350 692	-
Total charges exceptionnelles	-350 692	-350 692
Résultat exceptionnel	-251 231	-251 231

(I) dont 7 052 € de transferts de charges.

1 - Immobilisations incorporelles

Cette rubrique enregistre les éléments suivants :

- Les logiciels informatiques pour un montant de 2 616 700 euros.

Ces éléments sont amortis linéairement avec application de la règle du "prorata temporis" sur les durées suivantes:

- Logiciels informatiques : 1 à 3 ans

Aucune dépréciation d'immobilisation incorporelle n'est constatée.

Le mali de confusion technique a été reclassé en immobilisations financières.

2 - Immobilisations corporelles

Cette rubrique enregistre les éléments suivants :

- Les agencements et installations
- Le matériel de bureau et informatique
- Les réseaux serveurs
- Les œuvres d'art
- Les immobilisations en cours

Ces éléments sont amortis linéairement avec application de la règle du "prorata temporis" sur les durées suivantes:

- Les agencements et installations : 10 ans
- Le matériel de bureau et informatique : 3 ans
- Les réseaux serveurs : 4 ans
- Les œuvres d'art : Non amortissable
- Les immobilisations en cours : Non amortissable

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

La ventilation par composants n'est appliquée que pour les immobilisations présentant une valeur significative.

Sur l'exercice 2025, le principe de ventilation par composants n'a pas trouvé à s'appliquer, les valeurs n'étant pas significatives.

Aucune dépréciation d'immobilisation corporelle n'est constatée.

3 – Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, frais d'accessoires inclus.

- Titres de participation : 14 201 903 euros
- Frais d'acquisition des titres de participations : 1 155 815 euros
- Malis techniques consécutifs à des transmissions universelles de patrimoine : 20 754 342 euros
- Créances rattachées à des participations : 66 226 181 euros

Lorsque la valeur d'inventaire des titres et / ou créances rattachées déterminée par référence notamment aux capitaux propres de la société concernée, sa rentabilité et ses perspectives futures est inférieure à la valeur d'achat comptabilisée, une dépréciation est constituée pour la différence.

Au 31 décembre 2025, aucune dépréciation n'a été comptabilisée.

La méthode dérogatoire fondée sur la valeur d'équivalence n'a pas été retenue.

Les frais d'acquisition des titres de participation ont fait l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans calculé prorata temporis.

Le mali de confusion technique est rattaché au sous-jacent concerné (titres de participations OGIC SA)

4 - Mouvements ayant affectés l'actif immobilisé

Les mouvements intervenus au cours de l'exercice sont reproduits aux tableaux "mouvements de l'actif immobilisé" de l'annexe.

Aucune réévaluation n'a été effectuée au niveau des postes d'actif immobilisé.

5 - Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur effective à la date d'inventaire s'avère inférieure à la valeur nominale.

Au 31 décembre 2025, aucune dépréciation n'a été comptabilisée.

6 - Comptes de régularisation-actif

Les comptes de régularisation-actif comprennent les charges constatées d'avance pour un montant de 93 470,56 euros.

7 – Disponibilités

Les liquidités disponibles en banques ont été évaluées pour leur valeur nominale (en Euros).

8 - Capitaux propres

Le capital social est composé de 18 436 790 actions de 1 euro chacune.

Le montant des capitaux propres intègre l'amortissement dérogatoire des frais d'acquisition de titres.

Ces frais sont amortis sur 5 ans prorata temporis. Le montant des amortissements dérogatoires au 31 décembre 2025 s'élève à 1 155 815,08 euros.

La variation des capitaux propres est reproduite dans l'annexe.

9 - Provisions pour risques et charges

Une provision est constituée pour tout passif existant à la clôture de l'exercice, et représentant une obligation à l'égard d'un tiers, qui génèrera de façon certaine ou probable une sortie de ressources sans contrepartie pour la société.

Les passifs simplement éventuels font l'objet des cas échéant d'une mention spécifique dans l'annexe.

Au 31 décembre 2025, le montant de la provision pour risques et charges s'élève à 34 934,07 euros.

10 - Dettes d'exploitation

Les dettes sont comptabilisées pour leur valeur nominale et représentent les sommes restantes dues :

- Aux établissements de crédit
- Aux fournisseurs
- Aux personnel, organismes sociaux et fiscaux
- Aux divers autres créanciers de l'entreprise

Les charges à payer (hors intérêts courus) s'élèvent à 2 321 014,6 euros au 31 décembre 2025.

11 - Filiales et participations

La liste des filiales et participations est reproduite en annexe.

12 - Rémunération des organes de direction

La rémunération de la Présidence a été comptabilisée conformément à la décision des associés.

13 - Ventilation du chiffre d'affaires

Les prestations de service correspondent à la facturation de frais de siège auprès des filiales et sous filiales du groupe.

Ces prestations sont le reflet des coûts administratifs supportés par FINANCIERE OGIC SAS tout au long de l'exercice.

La ventilation du chiffre d'affaires est en annexe.

14 - Dispositions fiscales ayant affecté le résultat

La société Financière OGIC SAS a constitué avec ses filiales et ses sous filiales un groupe fiscal.

La convention d'intégration fiscale a été signée et est entrée en vigueur le 1er août 2008.

Au 31 décembre 2025, ce groupe fiscal est composé des filiales et sous-filiales suivantes :

- OGIC SA
- SAS OGIC Ile de France Ouest
- SAS OGIC Ile de France Ouest Nord
- SAS OGIC Ile de France Ouest Sud
- SAS OGIC Ile de France Est
- SAS OGIC Immobilier d'entreprise
- SAS OGIC Grands projets et Innovations
- SAS OGIC Méditerranée
- SAS OGIC Lyon Rhône-Alpes
- SAS OGIC Savoie Léman
- SAS OGIC Aménagement
- SAS OGIC Aménagement Alpes
- SAS OGIC Aménagement Méditerranée
- SAS OGIC Services
- SAS Ogic Conseil
- SAS MDBO
- OGIC Commercialisation
- SAS Grenoble Abbaye
- SAS Issy Technopolis
- SAS Aix Maruege
- SAS Lyon 2 Confluence
- SAS Lyon 9 Rue Roquette
- SAS Lyon 9 Rue Roquette MDB
- SAS Le Blanc-mesnil 156 Avenue Pasteur
- SAS Argenteuil Safran 72 Tour Billy
- SAS La Ciotat Garoutier Aménagement
- SAS Lyon 3 Lafayette
- SAS Lyon 5 Joliot Curie
- SAS Ogic Georges V
- SAS Paris Facade Denfert
- SAS OGIC Asnières Parc d'Affaires
- SAS 46 Camille Desmoulins
- SAS Tarare Hopital
- SAS Boulogne rue Marcel Dassault
- SAS OGIC 59 Haussmann
- SARL MDBM
- SAS Foncière Ogic
- SAS Montesson Route de Sartrouville

La société Financière OGIC, société mère du groupe, s'est constituée seule redevable de l'impôt sur les sociétés, du précompte et de l'imposition forfaitaire annuelle en application des dispositions des articles 223 A du Code Général des Impôts.

La durée d'application de cette option est de 5 ans et a été reconduite en 2023 donc l'option a pour échéance le 31/12/2027.

Pendant toute la durée de l'option, il a été retenu le principe de la neutralité par lequel les filiales doivent constater dans leurs comptes pendant toute la durée d'intégration dans le groupe une charge ou un produit d'impôt analogue à celui qu'elles auraient constaté si elles n'avaient pas été intégrées.

L'impôt brut du groupe s'élève à 799 597 euros pour l'exercice. Il aurait été de 6 599 608 euros en l'absence d'intégration fiscale.

L'économie d'impôt généré en 2025 par l'intégration fiscale est de 4 976 005 euros.

Au 31 décembre 2025, le déficit fiscal reportable au sein du groupe intégré s'élève à 26 098 124€.

Au 31 décembre 2025, il n'y a plus de déficits restants à reporter si l'entreprise avait été imposée séparément.

L'impôt correspond à l'application du taux en vigueur soit 25%.

15 – Comptes de régularisation - passif

Aucun produit constaté d'avance n'a été comptabilisé au 31 décembre 2025.

16 – Intégration des comptes annuels dans le cadre d'une consolidation

Les comptes de la société Financière OGIC SAS clos au 31 décembre 2025 sont consolidés au sein de la société DENTRESSANGLE INITIATIVES SAS selon la méthode de l'intégration globale.

17 - Quotes-parts sur opérations faites en commun

Les résultats des filiales et participations sont constatés dans les conditions suivantes :

Sociétés de capitaux et sociétés civiles soumises à l'impôt sur les sociétés

Les produits financiers sont enregistrés l'année de distribution des dividendes décidée par l'assemblée générale des associés de l'entité.

Sociétés civiles transparentes ou translucides

Quote-part de résultats reconnues, selon dispositions statutaires, soit l'année de réalisation des résultats, soit l'année d'affectation des résultats aux associés.

Le détail des quotes-parts sur opérations faites en commun est en annexe.

18 - Engagements pris en matière de pensions et retraites

Les indemnités de départ à la retraite au 31 décembre 2025 ont été évaluées à 121 665 euros.

Pour mémoire, au 31 décembre 2024, l'engagement s'élevait à 111 288 euros.

Il a décidé de retenir la méthode actuarielle qui consiste à se baser sur l'estimation des prestations futures probables. Les paramètres essentiels suivants ont été retenus :

- La convention collective des promoteurs constructeurs,
- L'âge des salariés, leur ancienneté dans l'entreprise, et l'âge légal de départ à la retraite,
- Le salaire moyen mensuel,
- L'âge de fin d'activité retenu est de 65 ans pour l'ensemble du personnel,
- La probabilité de poursuite de leur activité au sein de l'entreprise et de leur survie dont le calcul est basé sur l'espérance de vie selon la table de mortalité réglementaire (TV 88 / 90),
- Le taux de rotation du personnel étant non significatif (personnel stable)
- Profil de carrière retenu 1,5% pour l'ensemble du personnel,
- Le taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds retenu est de 3,96% (inflation comprise).

Les engagements ne sont pas comptabilisés.

19 – Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif se ventile de la manière suivante :

- 19 cadres
- 5 employés

20 - Engagements hors bilan

Il n'y a pas d'engagement hors bilan au 31 décembre 2025.

21 - Transactions avec les parties liées

Il n'y a pas eu de transactions avec les parties liées au cours de l'exercice qui n'auraient pas été conclues à des conditions normales de marché.

22 – Produits financiers

Ce poste est composé des intérêts rémunérant les comptes courants d'associés.

Le taux retenu pour la rémunération des comptes courants correspond au taux effectif moyen pratiqué par les banques pour des prêts à taux variables aux entreprises d'une durée initiale supérieure à deux ans (taux maximum autorisé par l'administration fiscale).

Au 31 décembre 2025, ce taux s'élève à 4,64%.

23 - Plan d'attribution d'actions gratuites

La société a mis en place un plan d'attribution d'actions gratuites (AGA) pour les dirigeants du groupe.

24 – Autres informations

La société a constaté, en charge, au cours de l'exercice des honoraires de commissariat aux comptes liés à la mission de contrôle légal des comptes pour un montant de 83 448,44 euros.

Immobilisations

SAS FINANCIERE OGIC

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 13/05/26
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations	
		Réévaluation	Acquisition,apport, création, virement
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 583 658		59 950
TOTAL immobilisations incorporelles :	2 583 658		59 950
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Instal. générales, agencements et aménagement construction	155 803		
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau et mobilier informatique	1 367 054		2 364
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes			44 164
TOTAL immobilisations corporelles :	1 522 857		46 528
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations	94 183 119		22 211 172
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	7 199		
TOTAL immobilisations financières :	94 190 318		22 211 172
TOTAL GÉNÉRAL	98 296 833		22 317 650

RUBRIQUES	Diminutions		Valeur brute fin d'exercice	Valeur d'origine
	Virement poste à poste	Cessions, mises hors service		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			2 643 608	
TOTAL immobilisations incorporelles :			2 643 608	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Instal. générales, agencement, aménagements			155 803	
Install. techn., matériel et out. industriels				
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et mobilier informatique		136 133	1 233 285	
Emballages récupérables et divers				
Immo. corporelles en cours, avances, acomptes			44 164	
TOTAL immobilisations corporelles :		136 133	1 433 252	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations		14 053 275	102 341 016	
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			7 199	
TOTAL immobilisations financières :		14 053 275	102 348 215	
TOTAL GÉNÉRAL		14 189 408	106 425 076	

Amortissements

SAS FINANCIERE OGIC

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 13/05/26
Devise d'édition EURO

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Durée utilisation Taux	Mode amortissement	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement.						
Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 ans	LINEAIRE	2 281 583	193 050		2 474 633
TOTAL immobilisations incorporelles :			2 281 583	193 050		2 474 633
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
Constructions sur sol d'autrui						
Installations générales, agenc. construction	10 ans	LINEAIRE	70 451	68 531		138 982
Installations techn. mat. et outillage industriel						
Inst. générales, agencements et divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	10 ans	LINEAIRE	691 174	54 179		745 353
Emballages récupérables et divers						
TOTAL immobilisations corporelles :			761 625	122 710		884 335
TOTAL GÉNÉRAL			3 043 208	315 759		3 358 968

Amortissements
Ventilation des augmentations

SAS FINANCIERE OGIC

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 13/05/26
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Durée utilisation Taux	Mode amortissement	Amort début exercice	Ventilation des dotations			
				Complément réévaluation	Amortis linéaire	Amortis selon autre mode	Dotations exceptionnelles
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 ans	LINEAIRE	2 281 583		2 281 583		
TOTAL immobilisations incorporelles :			2 281 583		2 281 583		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Instal. générales, agenc. construction	10 ans	LINEAIRE	70 451		70 451		
Installations techn., mat. et outillages industriels							
Installations générales, agencements et divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau et mobilier informatique	10 ans	LINEAIRE	691 174		691 174		
Emballages récupérables et divers							
TOTAL immobilisations corporelles :			761 625		761 625		
Frais d'acquisition des titres de participation							
TOTAL GÉNÉRAL			3 043 208		3 043 208		

Amortissements
Ventilation des diminutions

SAS FINANCIERE OGIC

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 13/05/26
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Ventilation des diminutions			Amort fin exercice
	Transférés actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				2 474 633
TOTAL immobilisations incorporelles :				2 474 633
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Instal. générales, agenc. construction				138 982
Installations techn., mat. et outillages industriels				
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et mobilier informatique				745 353
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :				884 335
Frais d'acquisition des titres de participation				
TOTAL GÉNÉRAL				3 358 968

Dépréciations

SAS FINANCIERE OGIC

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 13/05/26
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Titres mis en équivalence				
Titres de participation	1 843			1 843
Autres immobilisations financières				
Stocks et en cours				
Créances				
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL GÉNÉRAL	1 843			1 843

Désignation des titres	Valeur comptable des titres détenus			Informations financières					
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu (en %)	Résultat du dernier exercice clos	Montant brut des avances accordées	Dividendes nets encaissés (exercice clos)
- <u>Sociétés de capitaux et sociétés civiles soumises à l'impôt sur les sociétés</u> :									
SA OGIC SA	14 107 116,34		14 107 116,34	3 702 600,00	124 970 370,71	100,00%	15 252 115,35	55 589 006,51	0,00
SAS FONCIERE OGIC	1 000,00		1 000,00	1 000,00	118 889,23	100,00%	8 393,21	0,00	250 000,00
SARL MDBM	2,00		2,00	200,00	-1 913,89	100,00%	11 461,92	0,00	0,00
SOUS-TOTAL Sociétés de capitaux et sociétés civiles soumises à	14 108 118,34	0,00	14 108 118,34					55 589 006,51	250 000,00
- <u>Sociétés civiles transparentes ou translucides</u> :									
SCI ANNECY 39 AVENUE DES ROMAINS	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	-6 512,75	0,00	0,00
SCI BANDOL AV DU 11 NOVEMBRE 1918	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	-27 195,32	0,00	0,00
SCI BEZONS - 158 AV. GABRIEL PERI	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	34 200,00	1 435,89	0,00
SCI BOIS D'ARCY ZAC CROIX BONNET	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	-28 756,74	10 180,71	0,00
SCI BONDY 88 RUE CARNOT	2,00		2,00	0,00	0,00	100,00%	0,00	0,00	0,00
SCI CHATENAY MALABRY 26 AV. H. MARROU	2,00		2,00	0,00	0,00	100,00%	0,00	945,87	0,00
SCI ECULLY 24 CHARRIERE BLANCHE	2,00		2,00	0,00	0,00	100,00%	0,00	0,00	0,00
SCI FRANCONVILLE 270 GENERAL LECLERC	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	41 300,50	1 825,45	0,00
SCCV ISSY 63 GUYNEMER	1 600,00		1 600,00	200,00	0,00	100,00%	294 500,26	1 858,54	0,00
SCI LAGNY ZAC ST JEAN LOT D & T	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	1 170,83	7 052,76	0,00
SCI LE VESINET PARC PRINCESSE	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	1 359,34	18 047,32	0,00
SCI LYON 2 ST JOSEPH	2,00		2,00	0,00	0,00	100,00%	0,00	0,00	0,00
SCI PETIT NANTERRE	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	60 063,92	0,00	0,00
SCI PARIS 4 RUE MONTBRUN	2,00		2,00	0,00	0,00	100,00%	0,00	405,29	0,00
SCI PARIS 67 RUE PETIT	2,00		2,00	0,00	0,00	100,00%	0,00	745,42	0,00
SCI PARIS 42-44 RUE ORFILA	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	-37 109,15	0,00	0,00
SCI ROMAINVILLE LEYDIER DE KOCK	2,00		2,00	0,00	0,00	100,00%	0,00	458,21	0,00
SCI ROSNY 3 BLD GABRIEL PERI	2,00		2,00	0,00	0,00	100,00%	0,00	469,22	0,00
SCI VILLE D'AVRAY 37 RUE DES MARNES	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	100 002,79	13 918,33	0,00
SCI VILLEURBANNE 130 BLUM	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	301 494,29	5 800,96	0,00
SCI AIX RAVANAS	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	28 737,87	12 391,10	0,00
SCI LYON 4 CLOS SAVARON	2,00		2,00	0,00	0,00	100,00%	0,00	1 019,09	0,00
SCI COMBS LA VILLE 2 MULTIEN	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	-0,20	485,64	0,00
SCCV ANNECY 33 FRANCE	2,00		2,00	0,00	0,00	100,00%	0,00	0,00	0,00
SCI VIROFLAY 9-11 GENERAL LECLERC	2,00		2,00	0,00	0,00	100,00%	0,00	1 289,68	0,00
SCI MARSEILLE CHEMIN ROUCAS BLANC	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	0,00	0,00	0,00
SCI AIX EN PROVENCE - RTE DE SALPES	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	0,94	0,00	0,00
SNC TASSIN - MERMET	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	43 174,17	11 652,00	0,00
SCI LIVRY GARGAN 11 ALLEE MARGUERITE	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	-23 036,28	712,64	0,00
SCI ROSNY ZAC COTEAUX BEAUCLAIR - LOTC4	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	1 698 336,02	0,00	0,00
SCI SAINTE-FOY LES LYONS PRIMEVERES	2,00		2,00	0,00	0,00	100,00%	0,00	67,33	0,00
SCCV MARSEILLE 509 AVENUE PRADO-PLANCHE	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	14 266,97	3 792,75	0,00
SCI ANNECY TRIANGLE D'OR	2,00		2,00	0,00	0,00	100,00%	0,00	1 950,06	0,00
SCI BUSSY SAINT-GEORGES - SYCOMORE	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	-83 699,88	0,00	0,00
SCI AIX LESSEPS ET TUBINGEN	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	15 235,24	63 045,98	0,00
SCI LYON 8 SAINT NESTOR	2,00		2,00	0,00	0,00	100,00%	0,00	0,00	0,00
SCI CHAVILLE AVENUE ROGER SALENGRO	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	-21 467,15	0,00	0,00
SCI AIX JEAN ROSTAND	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	58 500,00	0,00	0,00
SCCV MARSEILLE ROUCAS 2	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	0,00	0,00	0,00
SCI LA GARENNE 39 BIS RUE JEAN BONNAL	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	-5 454,25	18 550,83	0,00
SCI SAINT-LEU 7 L'ERMITAGE	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	279 106,81	4 120,27	0,00
SCI VILLEURBANNE BIENVENUS	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	35 466,49	15 468,25	0,00
SCCV PANTIN 8 RUE PAUL BERT	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	1 053 766,46	0,00	0,00
SCI COURBEVOIE 146 NORMANDIE	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	38 400,20	5 515,42	0,00
SCCV VAUJOURS JULES FERRY	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	4 506,64	10 463,42	0,00
SCI MONTROUGE CARVES GINOUX	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	6 365,93	19 837,80	0,00
SCCV ISSY LOT B ZAC LEON BLUM	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	-65 293,38	0,00	0,00
SCI BEZONS JEAN JAURES	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	6 004,45	21 758,54	0,00
SCI CRAPONNE CENTRALE	2,00		2,00	0,00	0,00	100,00%	0,00	714,68	0,00
SCCV LYON 5-73 POINT DU JOUR	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	0,00	16 335,95	0,00
SCCV CHAMPIGNY SUR MARNE ILOT VERDUN	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	6 112 661,14	0,00	0,00
SCCV CAGNES CHEMIN DES PRESSES	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	-166 722,47	11 493,75	0,00
SCI LA CIOTAT GAROUTIER 1	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	20 330,77	20 826,61	0,00
SCCV PREVESSIN EGLISE	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	-800,00	4 549,41	0,00
SCCV VERSAILLES 9 RUE VAUBAN	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	-24 700,30	32 124,52	0,00
SCI MARSEILLE SEIGNEURIE	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	-23 854,05	6 224,68	0,00
SCCV DRANCY ANATOLE FRANCE PAUL LOSSING	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	-53 639,71	4 994,63	0,00
SCI OGIC CLICHY SANZILLON	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	57 096,50	27 359,28	0,00
SCCV ISSY ZAC LEON BLUM LOT J	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	34 201,49	120 810,92	0,00
SCCV PARIS 6 BIS RUE DES LYANES	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	657 536,26	0,00	0,00
SCI OGIC CLICHY SEINE	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	-5 841,00	5 510,03	0,00
SCCV CLICHY ILOT DUPONT	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	-65 862,61	52 625,29	0,00
SNC SAINT PRIEST BESSAY	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	-2 477,87	0,00	0,00
SCCV LYON 5 PARC DE LA MAIRIE	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	-12 518,28	6 624,41	0,00
SCCV MACHILLY QUARTIER DE LA GARE	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	-54 290,01	8 351,58	0,00
SCCV TASSIN 15 MONTEE DE VERDUN	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	-49 172,66	0,00	0,00
SCI LA CIOTAT GAROUTIER 5	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	31 831,79	12 512,97	0,00
SCCV AIX JEAN PELISSE	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	-66 608,72	0,00	0,00
SCCV OGIC BORDEAUX ARMAGNAC	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	-0,40	0,00	0,00
SCCV DRANCY 2-18 RUE MORIN	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	-90 701,18	5 457,28	0,00
SCCV MARSEILLE BOULEVARD DES JONCS	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	-1 672,29	13 695,47	0,00
SCCV FERNEY B33 PAIMBOEUF	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	-44 433,14	0,00	0,00
SCCV LYON 3 RUE BONNAND	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	7 574,38	2 709,09	0,00
SCCV GAGNY 8 RUE PARMENTIER	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	-3 630,17	6 130,66	0,00
SCCV LA CIOTAT GAROUTIER 8	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	139,81	5 457,47	0,00
SCCV SAINTE FOY LES LYON - 78 CHEMIN DE MONTRAY	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	43 210,05	0,00	0,00
SCCV LYON 8 LUMIERE	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	2 287,06	19 693,17	0,00
SCCV LE BLANC-MESNIL JARDINS DES ORFEVRES LOT1	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	-3 924,88	12 304,22	0,00
SCCV VANVES RUE D'ISSY	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	-330 662,31	0,00	0,00
SCCV FERNEY JARGILIERES	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	-17 348,99	14 067,61	0,00
SCCV BOUC-BEL-AIR VIOLESI 1	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	0,74	0,01	0,00
SCCV DIVONNE 689 VOLTAIRE	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	544 185,97	0,00	0,00
SCCV CHAVILLE 782 SALENGRO	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	29 963,36	7 579,51	0,00
SCCV CALUIRE 32 AVENUE MARC SANGNIER	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	17 493,99	12 876,60	0,00
SCCV SAINTE FOY 69 CHARCOT	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	70 023,03	0,00	0,00
SCCV BRIGNAIS 11 RUE GENERAL DE GAULLE	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	33 005,70	4 750,87	0,00
SCI OGIC CLICHY VICTOR HUGO	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	411 984,70	0,00	0,00
SCCV SAINT DIDIER 10 AVENUE DE LA REPUBLIQUE	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	-73 617,79	0,00	0,00
SCCV ARGENTEUIL PETIT MARLY	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	-55 269,18	0,00	0,00
SCCV HERBLAY 1 RUE EMILE BOULOMMIER	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	2 636,07	0,00	0,00
SCCV COLLONGES 95 EGLISE	2,00		2,00	200,00	0,00	100,00%	-14 352,78	3 525,18	0,00

SCCV AUBERVILLIERS 15 RUE DANIELLE CASANOVA	2,00	2,00	200,00	0,00	100,00%	1 567 448,99	2 673,47	0,00
SCCV SAINT GENIS MARIUS PONCET	2,00	2,00	200,00	0,00	100,00%	36 735,04	0,00	0,00
SCCV MARSEILLE COURS GOUFFE	2,00	2,00	200,00	0,00	100,00%	-72 005,52	0,00	0,00
SCCV MARSEILLE AUGUSTE BLANQUI	2,00	2,00	200,00	0,00	100,00%	39 963,49	9 985,46	0,00
SCCV SAINT OZEN 69 AVENUE MICHELET SCCV	2,00	2,00	200,00	0,00	100,00%	217 921,14	0,00	0,00
SCCV FRANCHEVILLE 38 CHATER	2,00	2,00	200,00	0,00	100,00%	166 000,00	0,00	0,00
SCCV AUBERVILLIERS 17-19 RUE LOUIS FOURRIER	2,00	2,00	200,00	0,00	100,00%	284 449,02	0,00	0,00
SCCV MARSEILLE FRANCOISE DUPARC	2,00	2,00	200,00	0,00	100,00%	871 129,31	0,00	0,00
SCCV CARRIERES CENTRALITE LOT P7C	2,00	2,00	200,00	0,00	100,00%	559 408,93	0,00	0,00
SCCV CLICHY SANZILLON	2,00	2,00	200,00	0,00	100,00%	2 489 153,24	0,00	0,00
SCCV SAINT GERMAIN PALISSY	1,00	1,00	1 000,00	0,00	100,00%	-190 302,55	0,00	0,00
SCCV VILLENEUVE VERDUN	2,00	2,00	200,00	0,00	100,00%	-16 257,91	0,00	0,00
SCCV CHATILLON 55 FELIX FAURE	2,00	2,00	200,00	0,00	100,00%	241 077,48	0,00	0,00
SCCV MEZIERES SUR SEINE RD 13	2,00	2,00	0,00	0,00	100,00%	0,00	0,00	0,00
SCCV AUBERVILLIERS 17 BERNARD MAZOYER	2,00	2,00	200,00	0,00	100,00%	-0,42	0,00	0,00
SCCV SAINT OZEN 6-10 AVENUE DU CIMETIERE	2,00	2,00	200,00	0,00	100,00%	-17 607,71	0,00	0,00
SCCV DOUVAIN 60 AVENUE DE GENEVE	2,00	2,00	0,00	0,00	100,00%	0,00	0,00	0,00
SCCV HOUILLES MATTEOTI	2,00	2,00	0,00	0,00	100,00%	0,00	0,00	0,00
SCCV SURESNES HONORE D'ESTIENNE D'ORVES	2,00	2,00	0,00	0,00	100,00%	0,00	0,00	0,00
SCCV AUBERVILLIERS 27-29 RUE DU GOULET	2,00	2,00	200,00	0,00	100,00%	-0,27	0,00	0,00
SCCV CIVRIEUX RUE CHARRIERE	2,00	2,00	0,00	0,00	100,00%	0,00	0,00	0,00
SCCV PARIS 19 RUE DE PASSY	2,00	2,00	200,00	0,00	80,00%	-370 337,79	0,00	0,00
SCCV TASSIGNY VANVES	10,00	10,00	1 000,00	0,00	100,00%	-502 889,76	0,00	0,00
SCCV MARSEILLE LE MEE	2,00	2,00	200,00	0,00	100,00%	0,20	0,00	0,00
SCCV HOUILLES BAPAUME	2,00	2,00	0,00	0,00	100,00%	0,00	0,00	0,00
SCCV LE PLESSIS TREVISE MAURICE BERTEAUX	2,00	2,00	200,00	0,00	100,00%	0,40	0,00	0,00
SCCV DRANCY 58-64 JEAN JAURES	2,00	2,00	0,00	0,00	100,00%	0,00	0,00	0,00
SCCV GIVORS GAGARINE	2,00	2,00	200,00	0,00	100,00%	-0,44	0,00	0,00
SCCV GRENOBLE ZAC PRESQU'ILE	2,00	2,00	200,00	0,00	100,00%	-3 374,04	0,00	0,00
SCCV VITRY CA41 ZAC SEINE GARE	2,00	2,00	200,00	0,00	100,00%	-0,40	0,00	0,00
SCCV LIMAS BELLEROCHÉ	2,00	2,00	200,00	0,00	100,00%	523 199,89	0,00	0,00
SCCV DRANCY 21 GEORGES PITARD	2,00	2,00	200,00	0,00	100,00%	-2 477,96	0,00	0,00
SCCV SCCV POISSY 8 BVD GAMBETTA	2,00	2,00	200,00	0,00	100,00%	-186 958,82	0,01	0,00
SCCV MONTREUIL RUE DE ROSNY	2,00	2,00	200,00	0,00	100,00%	-33 916,87	0,00	0,00
SCCV REIGNIER ESERY	2,00	2,00	200,00	0,00	100,00%	0,00	0,00	0,00
SCCV CLERMONT MARECHAL LECLERC	2,00	2,00	200,00	0,00	100,00%	18 189,38	0,00	0,00
SCCV BLANC MESNIL 21-25 AVENUE PAUL VAILLANT COUTURIER	2,00	2,00	200,00	0,00	100,00%	0,64	0,00	0,00
SCCV ISSY TECHNOPOLES LGT 1	2,00	2,00	200,00	0,00	100,00%	-0,10	0,00	0,00
SCCV ISSY TECHNOPOLES LGT 3	2,00	2,00	200,00	0,00	100,00%	-0,10	0,01	0,00
SCCV ISSY TECHNOPOLES LGT 4	2,00	2,00	200,00	0,00	100,00%	-0,10	0,00	0,00
SCCV ISSY TECHNOPOLES LGT 2	2,00	2,00	200,00	0,00	100,00%	-0,10	0,00	0,00
SCCV OGIC ISSY TECHNOPOLES	2,00	2,00	200,00	0,00	100,00%	-0,20	0,00	0,00
SCCV RILLIEUX SERMENAZ	2,00	2,00	200,00	0,00	100,00%	-36 815,73	0,00	0,00
SCCV MOUANS 607 AVENUE DE CANNES	2,00	2,00	200,00	0,00	100,00%	0,40	0,00	0,00
SCCV L'HAY-LES-ROSES AVENUE FLOUQUET	2,00	2,00	200,00	0,00	100,00%	0,00	0,00	0,00
SCCV AUBERVILLIERS ZAC DU FORT LOT 3	2,00	2,00	200,00	0,00	100,00%	-50 222,43	0,00	0,00
SCCV LA ROCHE 224 BENITE FONTAINE	2,00	2,00	200,00	0,00	100,00%	-0,07	0,00	0,00
SCCV MONTRouGE JULES GUESDE	2,00	2,00	200,00	0,00	100,00%	-0,37	0,00	0,00
SCCV BOUC BEL AIR VIOLESI 2	2,00	2,00	200,00	0,00	100,00%	-0,65	0,00	0,00
SCCV 117 PYRENEES PARIS 20	2,00	2,00	200,00	0,00	100,00%	0,00	0,00	0,00
SCCV GENNEVILLIERS AVENUE GABRIEL PERI	2,00	2,00	200,00	0,00	100,00%	-299,84	0,00	0,00
SCI BOULOGNE 48 RUE AGUESSEAU	2,00	2,00	0,00	0,00	100,00%	0,00	36,54	0,00
SCI EVRY VIEILLES POSTES	-1,00	-1,00	0,00	0,00	100,00%	0,00	0,00	0,00
SCI GONESSE ILOT CENTRAL	2,00	2,00	0,00	0,00	100,00%	0,00	68,31	0,00
SCI MONTREUIL JJ ROUSSEAU	2,00	2,00	200,00	0,00	100,00%	-4 465,81	0,00	0,00
SOUS TOTAL Sociétés civiles transparentes ou translucides	1 894,00	0,00	1 894,00				707 334,42	0,00
TOTAL GENERAL	14 110 012,34	0,00	14 110 012,34				56 296 340,93	250 000,00

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ Créances rattachées à des participations Prêts Autres immobilisations financières TOTAL de l'actif immobilisé :	66 228 956 7 199 66 236 156	66 228 956 66 228 956	 7 199 7 199
DE L'ACTIF CIRCULANT Clients douteux ou litigieux Autres créances clients Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie Personnel et comptes rattachés Sécurité sociale et autres organismes sociaux État - Impôts sur les bénéfices État - Taxe sur la valeur ajoutée État - Autres impôts, taxes et versements assimilés État - Divers Groupe et associés Débiteurs divers TOTAL de l'actif circulant :	 314 095 18 808 134 527 8 735 327	 314 095 18 808 134 527 8 735 327	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	93 471	93 471	
TOTAL GÉNÉRAL	75 064 953	75 057 754	7 199

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	207 618		207 618	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 795 745	1 795 745		
Personnel et comptes rattachés	452 382	452 382		
Sécurité sociale et autres organismes	511 584	511 584		
Impôts sur les bénéfices	634 017	634 017		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 368 377	1 368 377		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	51 806	51 806		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	73	73		
Autres dettes	8 527	8 527		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	5 030 130	4 822 512	207 618	

Tableau de variation des capitaux propres

SAS FINANCIERE OGIC

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 13/05/26
Devise d'édition EURO

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social	18 436 790			18 436 790
Primes liées au capital social				
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	1 843 679			1 843 679
Réserves indisponibles	180 697			180 697
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	76 401 824	3 632 122		80 033 947
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	3 632 122	7 057 428	3 632 122	7 057 428
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	1 155 815			1 155 815
TOTAL	101 650 928	10 689 550	3 632 122	108 708 355

Provisions Inscrites au Bilan

SAS FINANCIERE OGIC

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 13/05/26
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées	1 155 815			1 155 815
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	1 155 815			1 155 815
Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	93 840		58 906	34 934
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	93 840		58 906	34 934
Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	1 843			1 843
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	1 843			1 843
TOTAL GÉNÉRAL	1 251 498		58 906	1 192 592

Charges à Payer

SAS FINANCIERE OGIC

Période du01/01/25au 31/12/25

Edition du13/05/26

Devise d'éditionEURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 621 445
Dettes fiscales et sociales	699 570
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	2 321 015

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

Eléments concernant les entreprises liées et les participations

POSTES	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec laquelle la société a un lien de participation
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		
Participations		
Créances rattachées à des participations	66 228 956	
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
TOTAL des immobilisations	66 228 956	
Avances, acomptes versés sur commandes		
CRÉANCES		
Créances clients et comptes rattachés	8 163 523	
Autres créances	49	
Capital souscrit et appelé, non versé		
TOTAL des créances	8 163 572	
DISPONIBILITÉS		
TOTAL des disponibilités		
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	207 618	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	609 817	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL des dettes	817 435	
CHIFFRE D'AFFAIRES		

Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) certifiant les comptes	
	PWC
Honoraires afférents à la certification des comptes	74 225,44
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité (*)	
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité	9 223,00
Total	83 448,44
(*) Pour les missions prévues à l'article L 821-54, II du Code de commerce.	

QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS EN COMMUN

AFFAIRES BENEFICIAIRES	Résultat Global	Quote-part détenue (en %)	Résultat transféré
Francheville 38 Chater	166 000,00	1,00%	1 660,00
Marseille Roucas 2	0,00	1,00%	0,00
Clermont Marechal Leclerc	18 189,38	1,00%	181,89
Aix Ravanas	28 737,87	1,00%	287,38
Aix en Provence route des Alpes	0,94	1,00%	0,01
Vaujours Jules Ferry	4 506,64	1,00%	45,07
Bezons Jean Jaurès	6 004,45	1,00%	60,04
Aix Lesseps et Tubingen	15 235,24	1,00%	152,35
Mouans 607 Avenue de Cannes	0,40	1,00%	0,00
Limas Belleroche	523 199,89	1,00%	5 232,00
OGIC Clichy Victor Hugo	411 984,70	1,00%	4 119,85
Herblay 1 rue Emile Boulommier	2 636,07	1,00%	26,36
Caluire 32 Avenue Marc Sangnier	17 493,99	1,00%	174,94
Aix Jean Rostand	58 500,00	1,00%	585,00
117 Pyrénées Paris 20	0,00	1,00%	0,00
Le Blanc Mesnil 21-25 Avenue Paul Vaillant Coutu	0,64	1,00%	0,01
Tassin Mermet	43 174,17	1,00%	431,74
Reignier	0,00	1,00%	0,00
Issy ZAC Léon Blum Lot J	34 201,49	1,00%	342,01
Lyon 3 rue Bonnard	7 574	1,00%	75,74
Bezons 158 av Gabriel Péri	34 200,00	1,00%	342,00
Chaville 782 Salengro	29 963,36	1,00%	299,63
Courbevoie 146 Normandie	38 400,20	1,00%	384,00
Franconville 270 General Leclerc	41 300,50	1,00%	413,01
Issy 63 Guynemer	294 500	1,00%	2 945,00
La Ciotat Garoutier 1	20 330,77	1,00%	203,31
Lagny ZAC Saint Jean lots D, E et T	1 170,83	1,00%	11,71
Lyon 5 - 73 Point du Jour	0,00	1,00%	0,00
Le Vesinet Parc Princesse Lot C	1 359,34	1,00%	13,59
Lyon 8 Lumière	2 287,06	1,00%	22,87
Marseille Chemin Roucas Blanc	0,00	1,00%	0,00
La Ciotat Garoutier 5	31 831,79	1,00%	318,32
Montrouge Carves Ginoux	6 365,93	1,00%	63,66
OGIC Clichy Sanzillon	57 096,50	1,00%	570,97
Ville d'Avray - 37 Villa des Marnes	100 002,79	1,00%	1 000,03
Villeurbanne 130 Blum	301 494,29	1,00%	3 014,94
Villeurbanne Bienvenus	35 466,49	1,00%	354,66
Petit Nanterre	60 063,92	1,00%	600,64
Aubervilliers 15 rue Danielle Casanova	1 567 448,99	1,00%	15 674,49
Marseille Le Mée	0,20	1,00%	0,00
Le Plessis Trevisse Maurice Berteaux	0,40	1,00%	0,00
Marseille 509 Prado Planche	14 266,97	1,00%	142,67
Divonne 689 Voltaire	544 185,97	1,00%	5 441,86
Brignais 11 rue Général de Gaulle	33 005,70	1,00%	330,06
La Ciotat Garoutier 8	139,81	1,00%	1,40
Aubervilliers 17-19 rue Louis Fourier	284 449,02	1,00%	2 844,49
Pantin 8 rue Paul Bert	1 053 766,46	1,00%	10 537,66
Saint-Leu 7 l'ermitage	279 106,81	1,00%	2 791,07
Chatillon 55 Félix Faure	241 077,48	1,00%	2 410,77
Marseille Auguste Blanqui	39 963,49	1,00%	399,63
Saint Genis Marius Poncet	36 735,04	1,00%	367,35

Quotes-parts de résultats sur opérations en commun

FINANCIERE OGIC

Période du 01/01/25 au 31/12/25

Edition du 13/05/2026

Devise d'édition EURO

Sainte Foy les Lyon - 78 chemin de Montray	43 210,05	1,00%	432,10
Rosny ZAC Coteaux Beauclair - Lot C4	1 698 336,02	1,00%	16 983,36
Marseille Françoise Duparc	871 129,31	1,00%	8 711,29
Clichy Sanzillon	2 489 153,24	1,00%	24 891,53
Carrières Centralité lot P7C	559 408,93	1,00%	5 594,09
Paris 6 bis rue des Lyanes	657 536,26	1,00%	6 575,36
Champigny sur Marne Ilot Verdun	6 112 661,14	1,00%	61 126,61
Saint-Ouen 69 avenue Michelet	217 921,14	1,00%	2 179,21
Bouc-Bel-Air Violesi 1	0,74	1,00%	0,01
L'Hay les Roses Avenue Flouquet	0,00	1,00%	0,00
Sainte Foy 69 Charcot	70 023,03	1,00%	700,23
Aix Cezanne	53 317,49	1,00%	533,17
Bourg La reine Avenue du Général Leclerc	42 785,62	1,00%	427,86
Colombes 121 Stalingrad	42 226,84	1,00%	422,27
Villeurbanne Emile Zola	37 767,08	1,00%	377,67
Vindry 8 mai 1945	32 218,25	1,00%	322,18
TOTAL AFFAIRES BENEFICIAIRES	19 415 116		194 151,16

AFFAIRES DEFICITAIRES	Résultat Global	Quote-part	Résultat transféré
Aubervilliers 17 Bernard Mazoyer	(0,42)	1,00%	(0,00)
Grenoble ZAC Presqu'île	(3 374,04)	1,00%	(33,74)
Clichy Ilot Dupont	(65 862,61)	1,00%	(658,63)
Issy Technopolis Lgt 4	(0,10)	1,00%	(0,00)
Issy Technopolis Lgt 3	(0,10)	1,00%	(0,00)
Argenteuil Petit Marly	(55 269,18)	1,00%	(552,69)
Gagny 8 Rue Parmentier	(3 630,17)	1,00%	(36,30)
Issy Technopolis Lgt 2	(0,10)	1,00%	(0,00)
Montrouge Jules Guesde	(0,37)	1,00%	(0,00)
La Roche 224 Benite Fontaine	(0,07)	1,00%	(0,00)
Marseille Seigneurerie	(23 854,05)	1,00%	(238,54)
Issy Technopolis Lgt 1	(0,10)	1,00%	(0,00)
OGIC Bordeaux Armagnac	(0,40)	1,00%	(0,00)
Givors Gagarine	(0,44)	1,00%	(0,00)
Versailles 9 rue Vauban	(24 700,30)	1,00%	(247,00)
Ferney Jargilières	(17 348,99)	1,00%	(173,49)
Vitry ZAC Seine Gare Lot CA 41	(0,40)	1,00%	(0,00)
Drancy 2-18 rue Morin	(90 701,18)	1,00%	(907,01)
Poissy 8 bd Gambetta	(186 958,82)	1,00%	(1 869,59)
Annecy 39 avenue des Romains	(6 512,75)	1,00%	(65,13)
Bois d'Arcy - ZAC Croix Bonnet	(28 756,74)	1,00%	(287,57)
Bussy Saint Georges - Zac Sycomore - Lot 9	(83 699,88)	1,00%	(837,00)
Chaville Avenue Roger Salengro	(21 467,15)	1,00%	(214,67)
Combs la Ville 2 Multien	(0,20)	1,00%	(0,00)
Drancy Anatole France Paul Lossing	(53 639,71)	1,00%	(536,40)
Marseille Boulevard des Joncs	(1 672,29)	1,00%	(16,72)
La Garenne 39 Bis Rue Jean Bonnal	(5 454,25)	1,00%	(54,54)
Le Blanc-Mesnil Jardins des Orfèvres Lot1	(3 924,88)	1,00%	(39,25)
Villeneuve Verdun	(16 257,91)	1,00%	(162,58)
Livry Gargan 11 Marguerite	(23 036,28)	1,00%	(230,36)
Montreuil JJ Rousseau	(4 465,81)	1,00%	(44,66)
OGIC Clichy Seine	(5 841,00)	1,00%	(58,41)
Paris Orfila	(37 109,15)	1,00%	(371,09)

Quotes-parts de résultats sur opérations en commun

FINANCIERE OGIC

Période du 01/01/25 au 31/12/25

Edition du 13/05/2026

Devise d'édition

EURO

Prevessin Eglise	(800,00)	1,00%	(8,00)
Lyon 5 Parc de la Mairie (ex : Francheville Moulin d)	(12 518,28)	1,00%	(125,18)
Bouc Bel Air Violesi 2	(0,65)	1,00%	(0,01)
Bandol av. 11 Novembre 1918	(27 195,32)	1,00%	(271,95)
Collonges 95 Eglise	(14 352,78)	1,00%	(143,53)
Aubervilliers ZAC du Fort Lot3	(50 222,43)	1,00%	(502,22)
Tassigny Vanves	(502 889,76)	1,00%	(5 028,90)
Rilleux Sermenaz	(36 815,73)	1,00%	(368,16)
Cagnes Chemin des Presses	(166 722,47)	1,00%	(1 667,22)
Machilly Quartier de la Gare	(54 290,01)	1,00%	(542,90)
Vanves Rue d'Issy	(330 662,31)	1,00%	(3 306,62)
Saint Didier 10 avenue de la république	(73 617,79)	1,00%	(736,18)
Saint Germain Palissy	(190 302,55)	0,10%	(190,30)
Tassin 15 Montée de Verdun	(49 172,66)	1,00%	(491,73)
Drancy 21 Georges Pitard	(2 477,96)	1,00%	(24,78)
Saint Priest Bessay	(2 477,87)	1,00%	(24,78)
Aubervilliers 27-29 rue du Goulet	(0,27)	1,00%	(0,00)
Montreuil rue de Rosny	(33 916,87)	1,00%	(339,17)
Aix Jean Pelisse	(66 608,72)	1,00%	(666,09)
Issy Lot B ZAC Léon Blum	(65 293,38)	1,00%	(652,93)
Ferney B33 Paimboeuf	(44 433,14)	1,00%	(444,33)
Saint-Ouen 6-10 Avenue du Cimetière	(17 607,71)	1,00%	(176,08)
Marseille Cours Gouffe	(72 005,52)	1,00%	(720,06)
Gennevilliers Avenue Gabriel Peri	(299,84)	1,00%	(3,00)
Andresy Eylau	(44 317,31)	1,00%	(443,17)
Cagnes Sur Mer les Alpes	(149 399,66)	1,00%	(1 494,00)
Lyon 9 Barthélemy Buyer	(116 652,15)	1,00%	(1 166,52)
Marnaz 85 rue des Crevallets	(2 975,00)	1,00%	(29,75)
Marseille Raphael Ponson	(14 494,06)	1,00%	(144,94)
Moussy le Vieux 35 37 rue du Puits	(2 500,00)	1,00%	(25,00)
Sales 86 Route du Pavé	(9 212,00)	1,00%	(92,12)
Sanary Ensoleillade	(8 656,00)	1,00%	(86,56)
TOTAL AFFAIRES DEFICITAIRES	(2 926 430)		(27 551,58)

* La répartition du résultat ne s'effectue pas au prorata des parts détenues.

Ventilation du Chiffre d'Affaires Net

SAS FINANCIERE OGIC

Période du01/01/25au 31/12/25

Edition du13/05/26

Devise d'éditionEURO

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	Montant
Frais de siège	6 792 932
Autres	9 668

TOTAL	6 802 600
-------	-----------

RÉPARTITION PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE	Montant
France	6 802 600

TOTAL	6 802 600
-------	-----------

Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

SAS FINANCIERE OGIC

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 13/05/26
Devise d'édition EURO

RÉPARTITION	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	1 544 510	97 171
Résultat exceptionnel (hors participation)	58 906	3 706
Résultat comptable (hors participation)	1 603 416	100 877

Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés	
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	
Nom	DENTRESSANGLE
Siège	30 B RUE SAINTE HELENE - 69002 LYON
N° d'identification si entité française	492 792 973
Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues	ISSY LES MOULINEAUX
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus petit d'entités compris dans l'ensemble d'entités visé ci-dessus dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	
Nom	
Siège	
N° d'identification si entité française	
Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues	

Index

Présentation des comptes annuels.....	1
Bilan et Compte de résultat.....	2
Bilan Actif SB.....	3
Bilan Passif SB.....	4
Compte de résultat première partie SB.....	5
Compte de résultat seconde partie SB.....	6
Annexe.....	7
Faits significatifs - Règles et Méthodes Comptables.....	8
Variation des immobilisations.....	16
Variation des amortissements.....	17
Variation des amortissements - Détail Augmentation.....	18
Variation des amortissements - Détail Diminution.....	19
Variation des dépréciations.....	20
Filiales et participations.....	21
Etat des échéances des créances.....	23
Etat des échéances des dettes.....	24
Variation des capitaux propres.....	25
Provisions inscrites au bilan.....	26
Charges à payer.....	27
Entreprises liées.....	28
Honoraires des commissaires aux comptes.....	29
Quotes-parts de résultats sur opérations en commun.....	30
Ventilation du chiffre d'affaires net.....	33
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices.....	34
Entité établissant les états consolidés.....	35